

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 935

8 avril 2015

SOMMAIRE

3GT IRT S.à r.l.	44837	Ormybat S.à r.l.	44834
Aequitas Europe 1 S.à r.l.	44841	Sautel Investissements Industriels S.A. ...	44835
Cebarre S.A., SPF	44842	Serco Integrated Services Luxembourg ..	44835
Celosia S.à r.l.	44843	Sirius Elmore	44838
Centric IT Solutions Luxembourg S.A. ...	44853	SK Spice Intermediate Holdings	44839
CS Investment Funds 3	44876	Société Financière de la Chaussée S.A. ...	44834
D2T Services S.A.	44876	Société Financière de la Chaussée S.A. ...	44834
ECM Senior Secured S.à r.l.	44834	Solarig-Stream S.A.	44837
FMN Investments & Sales S.A.	44840	Southbury Holding S.à r.l.	44836
Gain Capital Participations II S.A., SICAR	44841	Starten Partner S.A.	44835
GC Encore S.à r.l.	44876	Starz S.A.	44838
Gesellchen S.à r.l.	44834	Suria Holdings	44837
IAM Luxembourg S.A.	44880	Systemic Solutions S.A.	44836
Immo Colruyt Luxembourg S.A.	44845	Tabula Rasa S.à r.l.	44836
KQ Core S.C.S.	44839	Tedalda Luxembourg S.à r.l.	44838
Matterhorn Telecom Holding S.A.	44865	TradeNet S.à r.l.	44838
Matterhorn Telecom S.A.	44855	Twelve Magnolia S.A.	44839
Nanuk Consulting Luxembourg	44840	Venezuela Investment Company S.A.	44837
One Thirty Nine S.à r.l.	44840	White Mulberry S.à r.l.	44839
Onixea Group S.A.	44841	Winsway Coking Coal Holdings	44880
Openbio (Luxembourg) S.A.	44840	Zenview Holdings S.à r.l.	44835

Gesellchen S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6680 Mertert, 2, rue Haute.

R.C.S. Luxembourg B 94.517.

Les comptes annuels au 31.12.2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015035063/10.

(150039491) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2015.

ECM Senior Secured S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 169.842.

A partir du 2 mars 2015, le siège social de la société sera transféré du 5, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg au 2-8, Avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

Luxembourg, le 2 mars 2015.

Référence de publication: 2015034997/10.

(150039585) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2015.

Société Financière de la Chaussée S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4761 Pétange, 59, route de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 66.319.

Le Bilan abrégé et les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 février 2015.

Référence de publication: 2015035374/11.

(150039256) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2015.

Société Financière de la Chaussée S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4761 Pétange, 59, route de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 66.319.

Le Bilan abrégé et les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 février 2015.

Référence de publication: 2015035375/11.

(150039257) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2015.

Ormybat S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 500.000,00.**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4A, rue Henri Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 191.210.

Extrait des résolutions du gérant unique prises en date du 19 février 2015

Le siège social de la Société est transféré au 4A, rue Henri Schnadt à L-2530 Luxembourg.

J. KIELWASSER

Le Gérant unique

Référence de publication: 2015035275/12.

(150039134) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2015.

Sautel Investissements Industriels S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 121.226.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015035349/9.

(150039638) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2015.

Serco Integrated Services Luxembourg, Succursale d'une société de droit étranger.

Adresse de la succursale: L-2449 Luxembourg, 17, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 128.979.

Les comptes annuels de la société mère SERCO LIMITED au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 février 2015.

Référence de publication: 2015035357/11.

(150038872) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2015.

Starten Partner S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 177.436.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'administration tenue en date du 17 février 2015

- En date du 17 février 2015, la Société a désigné la société SGG S.A., inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B-65906, ayant son siège social au 412F route d'Esch, L-2086 Luxembourg comme dépositaire au sens de l'article 2 de la loi du 28 juillet 2014 relative au dépôt obligatoire et à l'immobilisation des actions et des parts au porteur.

Fait à Luxembourg, le 17 février 2015.

Certifié sincère et conforme

Référence de publication: 2015035385/14.

(150039508) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2015.

Zenview Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 147.093.

Suite à la cession de parts intervenue en date du 20 février 2015 entre M and M Global Holdings LLC, ayant son siège social au Duke Street, MaLaw House, ITC Grand Turk, immatriculée sous le numéro LLC 57 avec le Registre des Sociétés des Iles Turques et Caïques et PI Capital Holdings Inc., ayant son siège social au 113 Alexmuir Boulevard, M1V1H6, Toronto, Canada, immatriculée sous le numéro 1894825 avec le Canada Business Corporate Act les 100 parts sociales d'une valeur nominale de EUR 125 chacune sont transférées à PI Capital Holdings Inc.

- PI Capital Holdings Inc., ayant son siège social au 113 Alexmuir Boulevard, M1V1H6, Toronto, Canada, immatriculée sous le numéro 1894825 avec le Canada Business Corporate Act détient 100 parts sociales d'une valeur nominale de EUR 125 chacune de la Société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Zenview Holdings S.à r.l.

Sébastien Rimlinger

Gérant B

Référence de publication: 2015035433/20.

(150039611) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2015.

Systemic Solutions S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1490 Luxembourg, 16, rue d'Épernay.
R.C.S. Luxembourg B 190.972.

—
Extrait des résolutions prises par les actionnaires en date du 17 février 2015:

L'assemblée générale décide à l'unanimité de transférer à effet du 1^{er} mars 2015 le siège social de la société de L-1731 Luxembourg 35, rue de Hesperange à L-1490 Luxembourg 16, Rue d'Épernay.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 février 2015.

SYSTEMIC Solutions S.A.

Référence de publication: 2015035393/13.

(150039088) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2015.

Southbury Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 138.342.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 février 2015.

Southbury Holding S.à r.l.

Manacor (Luxembourg) S.A.

Signature

Gérant

Référence de publication: 2015035378/14.

(150039454) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2015.

Tabula Rasa S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Capital social: GBP 11.800,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 3, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 153.669.

—
EXTRAIT

L'associé unique de la Société a décidé, en date du 26 février 2015:

- d'accepter avec effet au 27 février 2015, la démission de Mr Gregor Dalrymple de ses fonctions de gérant de catégorie A de la Société;

- d'accepter avec effet au 27 février 2015, la démission de Mme Clare Jenner de ses fonctions de gérant de catégorie A de la Société;

- d'accepter avec effet au 27 février 2015, la démission de Mr Emile Habayeb de ses fonctions de gérant de catégorie B de la Société;

- d'accepter avec effet au 27 février 2015, la démission de Mr Tawfiq Awwad de ses fonctions de gérant de catégorie B de la Société;

- de nommer avec effet au 27 février 2015 et pour une durée indéterminée, Mr Khalil Kachicho, né le 20 mars 1962 à Beyrouth, Liban, ayant pour adresse professionnelle: 111, Poseidonos Avenue, GR-16610 Glyfada, Grèce en tant que gérant de classe B de la Société;

- de nommer avec effet au 9 mars 2015 et pour une durée indéterminée, Mr Angelos Mylonas, né le 8 juillet 1983 à Tripoli Arkadias, Grèce, ayant pour adresse privée: 8, rue de l'Ouest, L-2273 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en tant que gérant de classe A de la Société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Tabula Rasa S.à r.l.

Un Mandataire

Référence de publication: 2015035394/27.

(150039766) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2015.

Suria Holdings, Société à responsabilité limitée soparfi.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 62.975.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015035390/9.

(150039089) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2015.

Solarig-Stream S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1610 Luxembourg, 8-10, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 150.478.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015035377/9.

(150039221) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2015.

Venezuela Investment Company S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1143 Luxembourg, 2bis, rue Astrid.

R.C.S. Luxembourg B 75.780.

Extrait des résolutions prises par le Conseil d'Administration en date du 24 septembre 2014

Comme suite à l'entrée en vigueur de la loi du 28 juillet 2014 relative à l'immobilisation des actions et parts au porteur, le Conseil d'Administration décide de nommer comme dépositaire de ses actions la société D.S. CORPORATION S.A. avec siège à 2bis rue Astrid, L-1143 Luxembourg

Pour extrait sincère et conforme

VENEZUELA INVESTMENT COMPANY S.A.

Référence de publication: 2015035422/13.

(150039436) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2015.

3GT IRT S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 179.398.

EXTRAIT

Suite au transfert de siège intervenu, les informations de l'associé unique de la Société, 3GT Active Trading Funds PCC Limited in respect of 3GT Interest Rate Futures Cell ont été modifiées.

Depuis lors, l'associé unique de la Société est enregistré comme suit:

3GT Active Trading Funds PCC SPC Limited, une Protect Cell Companies Segregated Portfolio Company Limited, établie et existante selon les lois des Iles Caïmans, ayant son siège social au 190 Elgin Avenue, George Town, Grand Cayman KY1-9005 Iles Caïmans et enregistrée auprès du Registre des Sociétés des Iles Caïmans sous le numéro 296439.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 27 février 2015.

Pour extrait conforme

ATOZ

Aerogolf Center - Bloc B

1, Heienhaff

L-1736 Senningerberg

Signature

Référence de publication: 2015035437/23.

(150039115) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2015.

Sirius Elmore, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 8A, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 169.656.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015035369/10.

(150039735) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2015.

Starz S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 193.487.

*Extrait des résolutions prises lors de la réunion du conseil d'administration de la société tenue le 9 décembre 2014**Première résolution*

Le Conseil décide de nommer la société Omnes & Partners S.A. en sa qualité d'expert-comptable, ayant son siège social au 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg, enregistrée auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 159.142 en tant qu'agent dépositaire, dans le cadre de la loi du 28 juillet 2014.

Référence de publication: 2015035386/12.

(150038798) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2015.

Tedalda Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

R.C.S. Luxembourg B 161.024.

Conformément à l'article 3 de la loi du 12 mai 1999 régissant la domiciliation des sociétés, telle que modifiée, PANDOMUS, informe de la dénonciation, avec effet au 1^{er} mars 2015, du siège social de la société suivante:

Tedalda Luxembourg S.à r.l., société à responsabilité limitée, dûment constituée et valablement existante sous les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 161.024.

Luxembourg, le 2 mars 2015.

*Pour PANDOMUS**Un mandataire*

Référence de publication: 2015035396/15.

(150039384) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2015.

TradeNet S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1260 Luxembourg, 7B, rue Bonnevoie.

R.C.S. Luxembourg B 179.120.

Extrait des résolutions prises par l'actionnaire unique au 04 décembre 2013:

1) L'Actionnaire unique décide d'accepter la démission de Monsieur Peter Te STRAKE de son poste de gérant de la Société.

2) L'Actionnaire unique décide de nommer à la fonction de gérant de la Société, avec effet immédiat et pour une période indéterminée:

- Monsieur Patrick BUHANNIC, né le 06 juillet 1949 à Guer, France, demeurant au 81, rue de Verdun, 92150 Suresnes, France.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

TradeNet S.à r.l.

Référence de publication: 2015035397/17.

(150039262) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2015.

Twelve Magnolia S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Windhof, 7, rue des Trois Cantons.
R.C.S. Luxembourg B 171.334.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 23 février 2015.
Référence de publication: 2015035399/10.
(150039195) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2015.

White Mulberry S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 158.618.

Le Bilan et l'affectation du résultat au 31 Décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 24 février 2015.
Manacor (Luxembourg) S.A.
Signatures
Référence de publication: 2015035426/13.
(150039263) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2015.

KQ Core S.C.S., Société en Commandite simple.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 205, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 182.437.

Extrait du procès-verbal des résolutions du conseil de gérance prises en date du 26 février 2015

Le Conseil de Gérance de KQ Core S.C.S. (la «Société») a décidé comme suit:
L'augmentation du capital social de la Société dans la limite du capital autorisé par ses statuts, à hauteur de EUR 74,339,047.- (soixante-quatorze millions trois-cent trente-neuf mille quarante-sept euros)
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 26 février 2015.
KQ GP S.à r.l.
Commandité de KQ Core S.C.S.
Référence de publication: 2015035168/15.
(150039048) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2015.

SK Spice Intermediate Holdings, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 179.898.

EXTRAIT

Nous vous prions de bien vouloir prendre note du changement de siège social de l'associé unique de la Société, SK Spice Holdings, de l'ancienne adresse 65, Boulevard Grande Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg à la nouvelle adresse 6, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 27 février 2015.
Pour extrait sincère et conforme
Pour SK Spice Intermediate Holdings S.à r.l.
Intertrust (Luxembourg) S.à r.l.
Référence de publication: 2015035371/16.
(150039199) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2015.

Openbio (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 116.792.

Le contrat de domiciliation signé entre la société AGIR Luxembourg S.A., société anonyme avec siège social à Luxembourg au 25B boulevard Royal L-2449 Luxembourg et la société OPENBIO (Luxembourg) S.A., n° RCS Luxembourg B 116.792, en date du 29 septembre 2011 a été dénoncé.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015035262/10.

(150039081) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2015.

FMN Investments & Sales S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1651 Luxembourg, 17, avenue Guillaume.

R.C.S. Luxembourg B 161.134.

L'actionnaire unique a pris en date du 27 février 2015, la résolution suivante:

1. de transférer le siège social de la société pour le situer désormais à l'adresse suivante: 17, avenue Guillaume, L-1651 Luxembourg.

Pour extrait, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mathieu DELAPLACE

Administrateur unique

Référence de publication: 2015035040/13.

(150039736) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2015.

One Thirty Nine S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-24523 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 102.902.

Extrait des décisions prises par l'associée unique en date du 19 Février 2015

Le siège social a été transféré de L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte à L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

Luxembourg.

Pour extrait sincère et conforme

Pour ONE THIRTY NINE S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2015035272/15.

(150039549) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2015.

Nanuk Consulting Luxembourg, Société Anonyme.

Siège social: L-1740 Luxembourg, 20, rue de Hollerich.

R.C.S. Luxembourg B 178.925.

EXTRAIT

Il résulte du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire réunie extraordinairement en date du 11 Février 2015:

- Nomination de Monsieur Jean-Paul DELETOMBE, né le 01.08.1961 à MONTMORENCY (France), demeurant à F-95330 DOMONT, 7, Allée Normande, aux fonctions de délégué à la gestion journalière de la société de droit luxembourgeois NANUK CONSULTING LUXEMBOURG, ceci avec effet à la date de la présente assemblée et pour une durée indéterminée.

- Transfert du siège social de la société de droit luxembourgeois NANUK CONSULTING LUXEMBOURG, avec effet au 1^{er} mars 2015, au 20 rue de Hollerich, L-1740 LUXEMBOURG.

Pour extrait sincère et conforme

Référence de publication: 2015035249/16.

(150039449) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2015.

Onixea Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 16A, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 152.882.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 février 2015.

Pour copie conforme
Pour la société
Maître Carlo WERSANDT
Notaire

Référence de publication: 2015034852/14.

(150039138) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2015.

Gain Capital Participations II S.A., SICAR, Société Anonyme sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 5-11, avenue Gaston Diderich.
R.C.S. Luxembourg B 141.312.

Extrait des résolutions prises par le conseil d'administration en date du 25 février 2015

Madame Andrea HOFER, née le 22 septembre 1968 à Vienne (Autriche), ayant sa résidence professionnelle à Schwarzenbergplatz 5, A-1030 Vienne (Autriche) a été cooptée administrateur avec effet au 31 décembre 2014 jusqu' à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 février 2015.

Pour GAIN CAPITAL PARTICIPATIONS II SA, SICAR
United International Management S.A.

Référence de publication: 2015034456/16.

(150038358) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2015.

Aequitas Europe 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 875.000,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 92.773.

Extrait des décisions prises par l'associé unique en date du 26 février 2015

1. M. Frank PLETSCHE a démissionné de son mandat de gérant B.
2. M. Mark GORHOLT a démissionné de son mandat de gérant B, avec effet au 14 janvier 2015.
3. M. Gérard BIRCHEN a démissionné de son mandat de gérant A.
4. Mme Urszula PRZYBYSLAWSKA, administrateur de sociétés, née le 27 janvier 1972 à Debica (Pologne), demeurant professionnellement à L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert, a été nommée comme gérante B, avec effet au 14 janvier 2015, pour une durée indéterminée.
5. La société à responsabilité limitée UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES SARL, avec un capital de EUR 12.500,-, enregistré au R.C.S. Luxembourg sous le numéro B64474 et ayant son siège social au L-2453 Luxembourg, 6, Rue Eugène Ruppert, a été nommée comme gérante B, pour une durée indéterminée.
6. M. Olivier COMPE, administrateur de sociétés, né le 16 juillet 1977 à Hayange (France), demeurant professionnellement à L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert, a été nommé comme gérant A, pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 27 février 2015.

Pour extrait sincère et conforme
Pour Aequitas Europe 1 S.à r.l.
Un mandataire

Référence de publication: 2015034216/24.

(150038554) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2015.

Cebarre S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 34.187.

L'an deux mille quinze, le dix-septième jour du mois de février;

Pardevant Nous Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

S'est réunie

l'assemblée générale extraordinaire (l'"Assemblée") des actionnaires de "CEBARRE S.A., SPF", une société anonyme, qualifiée comme société de gestion de patrimoine familial, régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, établie et ayant son siège social à L-2086 Luxembourg, 412F, route d'Esch, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 34187, (la "Société"), originellement constituée sous le nom de "CEBARRE S.A.", suivant acte reçu par Maître Edmond SCHROEDER, alors notaire de résidence à Mersch (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 28 juin 1990, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 473 du 19 décembre 1990,

et dont les statuts (les "Statuts") ont été modifiés suivant actes reçus par:

- Maître Frank BADEN, alors notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 9 août 2001, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 157 du 29 janvier 2002, contenant notamment l'adoption par la Société de la dénomination sociale de "CEBARRE HOLDING S.A.";

- Maître Joseph ELVINGER, notaire alors de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 22 janvier 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 366 du 2 avril 2004; et

- Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 17 novembre 2010, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 195 du 1^{er} février 2011, contenant notamment la transformation de la Société en une société de gestion de patrimoine familial ("SPF") ainsi que l'adoption par la Société de sa dénomination actuelle.

L'Assemblée est présidée par Madame Laurence MOSTADE, employée, demeurant professionnellement à L-2086 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

La Présidente désigne Madame Béatrice KSAISS-NOUSSE, employée, demeurant professionnellement à L-2086 Luxembourg, 412F, route d'Esch, comme secrétaire.

L'Assemblée choisit Madame Ariane VIGNERON, employée, demeurant professionnellement à L-2086 Luxembourg, 412F, route d'Esch, comme scrutatrice.

Le bureau ayant ainsi été constitué, la Présidente a déclaré et requis le notaire instrumentant d'acter:

A) Que l'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Modification du 1^{er} paragraphe de l'article 3 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

"Le capital social est fixé à deux cent cinquante mille euros (EUR 250.000,-) représenté par dix mille (10.000) actions d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25.-) chacune. Toutes les actions sont au porteur ou nominatives au choix de l'actionnaire."

2. Divers.

B) Que les actionnaires, présents ou représentés, ainsi que le nombre de actions possédées par chacun d'eux, sont portés sur une liste de présence; cette liste de présence est signée par les actionnaires présents, les mandataires de ceux représentés, les membres du bureau de l'Assemblée et le notaire instrumentant.

C) Que les procurations des actionnaires représentés, signées "ne varietur" par les membres du bureau de l'Assemblée et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être formalisées avec lui.

D) Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée et que les actionnaires, présents ou représentés, déclarent avoir été dûment notifiés et avoir eu connaissance de l'ordre du jour préalablement à cette Assemblée et renoncer aux formalités de convocation d'usage, aucune autre convocation n'était nécessaire.

E) Que la présente Assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement sur les objets portés à l'ordre du jour.

Ensuite l'Assemblée, après délibération, a pris à l'unanimité la résolution suivante:

Unique résolution

L'Assemblée décide de modifier le premier paragraphe de l'article 3 des Statuts afin de lui donner la teneur comme ci-avant reproduite sous le point 1) de l'ordre du jour.

Aucun autre point n'étant porté à l'ordre du jour de l'Assemblée et personne ne demandant la parole, la Présidente a ensuite clôturé l'Assemblée.

Frais

Le montant total des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société, ou qui sont mis à sa charge à raison des présentes, est évalué approximativement à neuf cents euros.

DONT ACTE, le présent acte a été passé à Luxembourg, à la date indiquée en tête des présentes.

Après lecture du présent acte aux comparantes, connues du notaire par noms, prénoms, état civil et domiciles, lesdites comparantes ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: L. MOSTADE, B. KSAISS-NOUSSE, A. VIGNERON, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C. 2, le 19 février 2015. 2LAC/2015/3684. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Paul MOLLING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée;

Luxembourg, le 26 février 2015.

Référence de publication: 2015034932/69.

(150039511) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2015.

Celosia S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 20.000,00.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 4, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 187.943.

In the year two thousand and fifteen, on the sixth day of the month of February.

Before Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg.

Was held

an extraordinary general meeting of the shareholders of "Celosia S.à r.l." (the "Company"), a société à responsabilité limitée, having its registered office at L-1246 Luxembourg, 4, rue Albert Borschette, incorporated by deed of Maître Henri Hellinckx, prenamed, on 20 May 2014 published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 2222 on 21 August 2014.

The articles of incorporation of the Company have not been modified since its incorporation.

The meeting was presided by Me Alexandre Pel, maître en droit, residing in Luxembourg.

The meeting appointed as secretary and scrutineer Me Namik Ramic, maître en droit, residing in Luxembourg.

The chairman declared and requested the notary to state that:

1. The shareholders represented and the number of shares held by them are shown on an attendance list which is signed by the proxyholders, the chairman, the secretary and scrutineer and the undersigned notary. Said attendance list will be attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

As it appears from said attendance list, all twenty thousand (20,000) shares in issue in the Company and all shareholders of the Company are represented at the present general meeting so that the meeting is validly constituted and can validly deliberate and resolve on all the items of the agenda.

2. The agenda of the meeting is as follows:

- Decision to put the Company into liquidation and dissolution of the Company and to appoint Cinven Luxembourg S.à r.l., a société à responsabilité limitée governed by the laws of Luxembourg, having a share capital of thirty thousand euro (EUR 30,000), with registered office at 4, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 118291 as liquidator of the Company with the largest powers provided for by law, particularly those set forth in articles 144 and following of the law of 10th August 1915 on commercial companies, as amended, to authorise the liquidator in advance to execute the acts and enter into the deeds set forth in article 145 of the same law without any special authorisation from the meeting, if such authorisation is required by law, to dispense the liquidator from drawing up an inventory and to agree that the liquidator may refer to the books of the Company, to authorise the liquidator to delegate, under its responsibility, all or part of its powers to one or more proxies with respect to specific acts or deeds, and authorise the liquidator, to the extent required, to proceed to any interim liquidation surplus payments as the liquidator deems fit.

After deliberation the meeting unanimously took the following resolution:

Sole resolution

The meeting resolved to dissolve the Company and put it into liquidation. The meeting noted that the Company subsists for the sole purpose of its liquidation.

The meeting resolved to appoint Cinven Luxembourg S.à r.l., as liquidator of the Company and to grant Cinven Luxembourg S.à r.l. the largest powers provided for by law, particularly those set forth in articles 144 and following of the law of 10th August 1915 on commercial companies, as amended and to authorise the liquidator in advance to execute

the acts and enter into the deeds set forth in article 145 of the same law without any special authorisation from the meeting, if such authorisation is required by law.

The meeting resolved to dispense the liquidator from drawing up an inventory and agrees that the liquidator may refer to the books of the Company.

The meeting resolved that the liquidator may delegate, under its responsibility, all or part of its powers to one or more proxies with respect to specific acts or deeds.

The meeting resolved that the liquidator be authorised to the extent required to proceed to any interim liquidation surplus payments as the liquidator deems fit.

There being no further items on the agenda, the meeting was thereupon closed.

Whereof, the present notarial deed is drawn up in Luxembourg on the day beforementioned.

The undersigned notary, who speaks and understands English, states that the present deed is worded in English followed by a French translation; at the request of the appearing persons, the English text shall prevail in case of any discrepancy between the English and the French texts.

This document having been read to the appearing persons, all of whom are known to the notary, by their respective names, first names, civil status and residences, the said persons signed together this original deed with us, the notary.

Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille quinze, le six février.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est tenue

une assemblée générale extraordinaire des associés de «Celosia S.à.r.l.» (la «Société»), une société à responsabilité limitée, ayant son siège social à L-1246 Luxembourg, 4, rue Albert Borschette, constituée le 20 mai 2014 suivant acte reçu de Maître Henri Hellinckx, prénommé, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 2222 du 21 août 2014.

Les statuts de la Société n'ont pas été modifiés depuis sa constitution.

L'assemblée a été présidée par Me Alexandre Pel, maître en droit, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée a nommé comme secrétaire et scrutateur Me Namik Ramic, maître en droit, demeurant à Luxembourg.

Le président a déclaré et requis le notaire d'acter ce qui suit:

1. Les associés représentés ainsi que le nombre de parts sociales qu'ils détiennent, figurent sur une liste de présence signée par les mandataires, le président, le secrétaire et scrutateur ainsi que le notaire soussigné. Ladite liste de présence sera annexée au présent acte afin d'être soumise aux formalités de l'enregistrement.

Tel qu'il appert de ladite liste de présence, la totalité des vingt mille (20.000) de parts sociales émises et l'ensemble des associés de la Société sont représentés à la présente assemblée générale, de sorte que l'assemblée est valablement constituée et peut valablement délibérer et statuer sur l'ensemble des points portés à l'ordre du jour.

2. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

- Décision de mettre la Société en liquidation et de dissoudre la Société et de nommer Cinven Luxembourg S.à.r.l., une société à responsabilité limitée dont le siège social est situé au 4, Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro RCS Luxembourg B118291, en tant que liquidateur de la Société avec les pouvoirs les plus étendus prévus par la loi, notamment ceux prévus aux articles 144 et suivants de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée, d'autoriser au préalable le liquidateur à signer les documents et conclure les actes prévus à l'article 145 de la même loi sans autorisation spéciale de l'assemblée, si telle autorisation est requise par la loi; de dispenser le liquidateur de dresser un inventaire et d'accepter que le liquidateur puisse se référer aux livres de la Société; d'autoriser le liquidateur à déléguer, sous sa responsabilité, tout ou partie de ses pouvoirs à un ou plusieurs mandataire(s) pour des documents ou actes spécifiques; et d'autoriser le liquidateur, dans la mesure requise, à procéder à tout versement d'acomptes sur boni de liquidation tel que jugé approprié par le liquidateur.

Après délibération, l'assemblée a pris à l'unanimité la résolution suivante:

Résolution unique

L'assemblée a décidé de dissoudre la Société et de la mettre en liquidation. L'assemblée a noté que la Société subsiste aux fins de sa liquidation uniquement.

L'assemblée a décidé de nommer Cinven Luxembourg S.à.r.l. en tant que liquidateur de la Société et de conférer à Cinven Luxembourg S.à.r.l. les pouvoirs les plus étendus prévus par la loi, notamment ceux prévus aux articles 144 et suivants de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée, et d'autoriser au préalable le liquidateur à signer les documents et conclure les actes prévus à l'article 145 de la même loi sans autorisation spéciale de l'assemblée, si telle autorisation est requise par la loi.

L'assemblée a décidé de dispenser le liquidateur de dresser un inventaire et accepte que le liquidateur puisse se référer aux livres de la Société.

L'assemblée a décidé d'autoriser le liquidateur à déléguer, sous sa responsabilité, tout ou partie de ses pouvoirs à un ou plusieurs mandataires pour des documents ou actes spécifiques.

L'assemblée a décidé d'autoriser le liquidateur dans la mesure nécessaire à procéder au versement d'acomptes sur tout boni de liquidation tel que jugé approprié par le liquidateur.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, l'assemblée a ensuite été clôturée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui parle et comprend l'anglais, déclare que le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française; à la demande des personnes comparantes, le texte anglais fera foi en cas de divergences entre les versions anglaise et française.

Après lecture du présent document aux personnes comparantes, étant toutes connues du notaire par leur nom, prénom, état civil et résidence respectifs, lesdites personnes ont signé le présent acte original avec nous, notaire.

Signé: A. PEL, N. RAMIC et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C. 1, le 13 février 2015. Relation: 1LAC/2015/4691. Reçu douze euros (12.- EUR).

Le Receveur (signé): I. THILL.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 2 mars 2015.

Référence de publication: 2015034905/116.

(150039550) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2015.

Immo Colruyt Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2411 Luxembourg, 5, rue F.W. Raiffeisen.

R.C.S. Luxembourg B 195.799.

STATUTES

In the year two thousand and fifteen, on the twenty-sixth day of March.

Before Maître Jean-Joseph WAGNER, notary, residing in Sanem (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared the following:

COLRUYT GESTION S.A., a public limited company (société anonyme) validly organised and existing under the laws of Grand Duchy of Luxembourg, having its registered address at 5, rue F.W. Raiffeisen, L-2411 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg trade and companies register (R.C.S. Luxembourg) under number B 137.485, here represented by two of its directors, Mr Filip Pauwels, with professional address at Luxembourg and Mrs Stéphanie Grisius, with professional address at Luxembourg.

Such appearing party, acting in its here above stated capacities, has drawn up the following articles of incorporation of a company limited by shares (société anonyme), which it declared organized:

Name - registered address - duration - object - share capital

Art. 1.

1.1 The name of the company is "Immo Colruyt Luxembourg S.A." (the "Company"). The Company is a public limited company (société anonyme) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and, in particular, the law of August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the "Law") and these articles of incorporation (the "Articles").

1.2 The Company may have one shareholder or several shareholders.

Art. 2.

2.1 The registered office of the Company is established in the City of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and may be transferred to any other place within the municipality of the registered office, by a resolution of the board of directors.

2.2 The registered office may be transferred to any other place within the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the General Meeting of the Shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

2.3 The Board of Directors has the right to set up subsidiaries, agencies or branch offices either within or outside the Grand Duchy of Luxembourg.

Art. 3.

3.1 The Company is established for an unlimited period of time.

Art. 4. The object of the Company is:

4.1 The acquisition by way of contribution, option, purchase or otherwise of land and constructed buildings or real rights in such property. To manage and to develop real estate for its own use or to make available to related parties or

third parties by means of renting, leasing, real rights or otherwise, and to realize real estate by sale, transfer, exchange, contribution or otherwise.

4.2 The acquisition of interests and financial interests in any form whatsoever, in other Luxembourg or foreign companies, as well as the management, control and development of these investments and interests.

4.3 The holding of activities and financial management in the most developed sense, purchase, management, sale and valuation of all securities such as cash securities, public funds, shares, certificates, land certificates, bonds and securities and financial products of any kind, and the support, promotion and acquisition of participations and securities by contribution in cash or in kind, mergers, sales, financing operations in all companies.

4.4 To provide for the management supervision and control of all related companies or with which it has a participating interest and all other companies and perform all the commercial nature of services, financial, or technical for these companies.

4.5 To accept and carry out mandates manager, administrator, liquidator, executive committee member in any company or association.

4.6 To render every assistance, whether in the form of loans, provision of guarantees, cash pooling or otherwise, all related companies or with which it has a participating interest or any other companies, it being understood that the Company shall not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered a regulated activity of the financial sector.

4.7 To borrow money in any form or obtain any form of credit facility and raise funds, including through the issuance of securities, certificates, bonds, promissory notes and other debt or convertible instruments in its own interest or in the interest of related parties.

4.8 To advance, lend, deposit money or give credit to or to subscribe for or purchase any debt instruments with or without guarantee, issued by any Luxembourg or foreign entity, as can be considered successful.

4.9 To enter into any guarantee, pledge or any other form of security whether by personal covenant or by mortgage or charge upon all or part of the assets (present or future) or by one or the other of these methods for the performance of any contracts or obligations of the Company or any other companies, to the extent permitted by Luxembourg Law.

Art. 5.

5.1 The Company's subscribed share capital amounts to eight million Euros (EUR 8,000,000) represented by eighty thousand (80,000) shares without nominal value (the "Shares").

5.2 The subscribed share capital of the Company may at any time be increased or decreased by a resolution of the General Meeting of the Shareholders adopted in the manner required for amendment of the Articles, subject to the mandatory provisions of the Law.

Art. 6.

6.1 The Company may acquire its own Shares to the extent permitted by law.

Art. 7.

7.1 All the Shares of the Company shall be issued in registered form only. No conversion of the Shares into bearer shares shall be permissible.

7.2 The issued Shares shall be entered in the register of Shares which shall be kept by the Company or by one or more persons designated by the Company, and such registry shall contain the name of each owner of Shares, the Shareholder's address, the number and type of Shares held by a Shareholder, any transfer of Shares and the dates thereof.

7.3 The inscription of the Shareholder's name in the register of Shares evidences its right of ownership of such Shares. A certificate shall be delivered upon request by the Shareholder.

7.4 Any transfer of Shares shall be recorded in the register of Shares by delivery to the Company of an instrument of transfer satisfactory to the Company, or by a written declaration of transfer to be inscribed in the register of Shares, dated and signed by the transferor and transferee, or by persons holding suitable powers of attorney to act accordingly and, together with the delivery of the relevant certificate duly endorsed to the transferee, if issued.

7.5 The Shareholders shall provide the Company with an address to which all notices and announcements should be sent. Such address will also be entered into the register of Shares.

7.6 In the event that a Shareholder does not provide an address, the Company may permit a notice to that effect to be entered into the register of Shares and the Shareholder's address will be deemed to be at the registered office of the Company or at such other address as may be so entered into the register of Shares by the Company from time to time, until another address shall be provided to the Company by such Shareholder. A shareholder may, at any time, change his address as entered into the register of Shares by means of a written notification to the Company at its registered office or at such other address as may be determined by the Company from time to time.

Administration - Monitoring

Art. 8.

8.1 The Company shall be managed by a board of directors composed of at least three members, who need not be shareholders. However, in case the Company is incorporated by a sole shareholder or that it is acknowledged in a general meeting of shareholders that the Company has only one shareholder left, the composition of the board of directors may be limited to one (1) member only until the next ordinary general meeting acknowledging that there is more than one shareholder in the Company.

8.2 The directors shall be appointed for a period not exceeding six years and they shall be re-eligible; they may be removed at any time.

8.3 In the event of a vacant directorship previously appointed by general meeting, the remaining directors, as appointed by general meeting have the right to provisionally fill the vacancy, such decision to be ratified by the next general meeting.

Art. 9.

9.1 The board of directors chooses among its members a chairman. If the chairman is unable to be present, his place will be taken by one of the directors present at the meeting designated to that effect by the board.

9.2 The meetings of the board of directors are convened by the chairman or by any two directors.

9.3 The board can only validly debate and take decisions if the majority of its members is present or represented. Proxies between directors are permitted; with the restriction that one director can only represent one of the members of the board of directors.

9.4 The directors may cast their vote on the points of the agenda by letter, mail or telefax.

9.5 Any decision of the board is taken by an absolute majority of members present or represented. In case of an equality of votes, the chairman has a casting vote.

9.6 Written resolutions approved and signed by all directors shall have the same effect as resolutions voted at the directors' meetings.

Art. 10.

10.1 The minutes of the meetings of the board are signed by the members present at the meetings.

10.2 Copies or extracts shall be certified by a director or by a proxy holder.

Art. 11. The board of directors is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition within the corporate purpose. It has jurisdiction in all acts which are not expressly reserved by law and the statutes at the general meeting.

Art. 12. The board of directors may delegate the daily management of the company and the representation of the company regarding this management to one or more of the directors, officers, employees or other agents that may but need not be shareholders of the company or delegate special powers or proxies or permanent or temporary functions to persons or agents chosen.

Art. 13. The Company will be bound toward third parties by the joint signature of two (2) directors or by the sole signature of the person(s) to whom (which) such signatory power will have been delegated by the Board of Directors as stated in Article 12. When the board of directors consists of one member, the company will be bound by its sole signature.

Art. 14. The Company is supervised by one or more auditors, shareholders or not, appointed by the general meeting which determines their number and their remuneration. The term of office of the auditor shall be fixed by the general meeting. It may not exceed three years though.

Art. 15. The general meeting meets every shareholder. It has the most extensive powers to decide social affairs powers. The convening notices are made in the manner and time prescribed by the Law, in writing and before mentioning the issues in the agenda.

General meeting

Art. 16.

16.1 The annual general meeting will be held in the municipality of the registered office at the place specified in the convening notice on the first Thursday of September of each year at 11:00 a.m. CET.

16.2 If such day is a holiday, the general meeting will be held on the next following business day.

Art. 17.

17.1 The board of directors or the auditor(s) may convene other general meetings of shareholders. Such meetings must be convened at the written request of shareholders representing at least tenth per cent of the share capital of the Company. One or more shareholders who together hold at least ten percent of the subscribed capital may request the inclusion of one or more items to the agenda of any general meeting.

17.2 General meetings, including the annual general meeting may be held abroad each time is of force majeure circumstances, which is final judgment of the board of directors.

Art. 18.

18.1 Each share is entitled to one vote.

18.2 The company recognizes only one owner per share. If a share of the company is held by more than one person, the Company will have the right to suspend the exercise of all rights attached thereto until one person has been designated as being with respect owner.

Financial year - Distribution of profits**Art. 19.**

19.1 The financial year begins April 1 and ends on March 31 of the following year.

19.2 The Board shall establish the annual accounts as provided by the legal requirements.

19.3 It submits these documents with a report on the Company's activities to the auditor at least one month prior to the annual general meeting.

Art. 20.

20.1 On the net profit of the financial year, at least five per cent (5%) to fund the legal reserve; this deduction ceases to be mandatory when the reserve amounts to ten per cent (10%) of the share capital.

20.2 The balance is at the disposal of the general meeting.

20.3 The board of directors may pay interim dividends in compliance with the legal requirements.

20.4 The General Meeting may decide that profits and distributable reserves are assigned to the amortization of the capital without the expressed capital is reduced.

Dissolution - Liquidation**Art. 21.**

21.1 The company may be dissolved by resolution of the general meeting, acting in the manner provided for amendments to the Articles.

21.2 Upon the dissolution of the company, the liquidation shall be carried out by one or more liquidators, physical or legal persons, appointed by the general meeting, which determines their powers and remunerations.

General Provisions

Art. 22. The law of 10 August 1915 and its subsequent amendments, shall apply where there is not governed by these Articles.

Transitory Provisions

The first financial year will begin on the date of incorporation of the Company and will end on the last day of March 2015.

The first annual General Meeting of the Shareholders will thus be held in the year 2015.

Subscription and payment

The Articles having thus been drawn up by the appearing party, this party has subscribed for the number of shares and have paid in cash the amounts mentioned hereafter:

Shareholder	Subscribed capital	Number of Shares	Amount paid in
COLRUYT GESTION S.A.	EUR 8,000,000	80,000	EUR 2,000,000
Total	EUR 8,000,000	80,000	EUR 2,000,000

Proof of all such payments has been given to the undersigned notary who states that the conditions provided for in article 26 of the Law, have been observed.

Expenses

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately five thousand five hundred euro.

Resolutions of the shareholders

The above named party, representing the entire subscribed capital has immediately taken the following resolutions:

1. Resolved to appoint three (3) Directors for a period ending at the annual General Meeting of Shareholders approving the Company's annual accounts as at 31 March 2015:

- Mr Jozef Colruyt, born on 18 October 1958 in Halle, Belgium, residing at 100 Vroenenbos, 1500 Halle, Belgium;

- Mr Marc Hofman, born on 28 May 1958 in Aalst, Belgium, residing at 114 Ringlaan-Zuid, 8420 De Haan, Belgium;

- Mr Filip Pauwels, born on 22 December 1980 in Geraardsbergen, Belgium, residing at Zwaanstraat 6, 1570 Tollembeek, Belgium.

2. Resolved to elect one (1) auditor.

“KPMG Audit”, a private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 39, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, is appointed as auditor for a period ending at the Annual General Meeting of Shareholders approving the Company’s annual accounts as at 31 March 2015.

3. The registered office shall be at 5, rue F.W. Raiffeisen, L-2411 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who knows English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same person and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

The document having been read to the attorney in fact of the appearing person, who is known to the notary by surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with Us notary this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L’an deux mille quinze, le vingt-six mars.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

COLRUYT GESTION S.A., une société anonyme ayant son siège social au 5, rue F.W. Raiffeisen, L-2411 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg section B, numéro 137.485, ici représentée par deux de ses administrateurs, à savoir Monsieur Filip Pauwels, demeurant professionnellement à Luxembourg et Madame Stéphanie Grisius, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Laquelle comparante agissant en sa capacité exposée ci-dessus, a arrêté ainsi qu’il suit les statuts d’une société anonyme qu’elle déclare constituer:

Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital

Art. 1^{er}.

1.1 La dénomination de la société est «Immo Colruyt Luxembourg S.A.» (ci-après la «Société»). Il est formé par les présentes une société anonyme régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier, par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi») ainsi que par les présents statuts (les «Statuts»).

1.2 La Société peut avoir un actionnaire ou plusieurs actionnaires.

Art. 2.

2.1 Le siège social de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, et pourra être transféré à tout autre endroit de la commune du siège social sur décision du conseil d’administration.

2.2 Le siège social pourra être transféré à tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg sur décision de l’Assemblée Générale délibérant dans les formes prévues par les modifications de Statuts.

2.3 La société peut également, par décision du conseil d’administration, créer, tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu’à l’étranger, des filiales, agences ou succursales.

Art. 3.

3.1 La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. L’objet de la Société est:

4.1 L’acquisition par voie d’apport, d’option, d’achat ou autre, des terrains et bâtiments construits ou des droits réels sur ces biens, la gestion et le développement des biens immobiliers pour son propre usage ou pour les mettre à la disposition des parties liées ou des tiers par la location, le crédit-bail, les droits réels ou autrement, et la disposition de ces biens immobiliers par vente, transfert, échange, apport ou autrement;

4.2 La prise de participations et d’intérêts financiers sous quelque forme que ce soit, dans d’autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations et intérêts;

4.3 La tenue d’activités et de gestion financière dans le sens le plus élaboré, par l’achat, la gestion, la vente et la valorisation de toutes valeurs mobilières telles que titres monétaires, fonds publics, actions, certificats, certificats fonciers, obligations, titres et produits financiers de toute nature, ainsi que le soutien, la promotion et l’acquisition de participations et valeurs mobilières par voie d’apport en numéraire ou en nature, de fusions, de souscriptions, d’interventions financières dans toutes sociétés;

4.4 D’assurer la supervision de la gestion et du contrôle de toutes les sociétés liées ou avec lesquelles il existe un lien de participation et de toutes autres sociétés, et d’effectuer toutes les prestations de services de nature commerciale, financière, ou technique en faveur de ces sociétés;

4.5 D’accepter et d’exercer des mandats de gérant, d’administrateur, de liquidateur, de membre de comité de direction dans toute société ou association;

4.6 D'apporter toute assistance financière, que ce soit sous forme de prêts, d'octroi de garanties, cash pooling ou autrement, à toutes les sociétés liées ou avec lesquelles il existe un lien de participation ou encore à toutes autres sociétés, étant entendu que la Société n'entrera dans aucune opération qui ferait qu'elle soit engagée dans toute transaction qui serait considérée comme une activité réglementée du secteur financier;

4.7 De conclure des emprunts sous toute forme ou obtenir toute forme de moyen de crédit et de levée des fonds, y compris l'émission de titres, certificats, obligations, billets à ordre et autres instruments de créance ou convertibles dans son propre intérêt ou dans l'intérêt des parties liées;

4.8 D'avancer, prêter, déposer des fonds ou accorder crédit à ou souscrire ou acheter des titres de créances avec ou sans garantie, émis par une entité luxembourgeoise ou étrangère, pouvant être considéré comme prospère;

4.9 D'accorder toutes garanties, fournir tous gages ou toute autre forme de sûreté, que ce soit par engagement personnel ou par hypothèque ou charge sur tout ou partie des actifs (présents ou futurs), ou par l'une et l'autre de ces méthodes, pour l'exécution de tous contrats ou obligations de la Société ou de toutes autres sociétés, dans les limites autorisées par la loi luxembourgeoise.

Art. 5.

5.1 La Société a un capital souscrit de huit millions d'Euros (EUR 8.000.000,-) divisé en quatre-vingt mille (80.000) actions, sans désignation de valeur nominale (les «Actions»).

5.2 Le capital souscrit de la Société peut à tout moment être augmenté ou réduit par décision de l'Assemblée Générale des Actionnaires statuant comme en matière de modification des présents Statuts, sous réserve des dispositions impératives de la Loi.

Art. 6.

6.1 La Société peut racheter ses propres Actions dans les limites établies par la loi.

Art. 7.

7.1 Toutes les Actions de la Société seront uniquement émises sous forme nominative. Aucune conversion des Actions en actions au porteur ne sera admissible.

7.2 Les Actions émises seront inscrites dans le registre des Actions qui sera tenu par la Société ou par une ou plusieurs personnes désignées à cet effet par la Société et ce registre contiendra le nom de chaque propriétaire d'Actions, l'adresse de l'actionnaire, le nombre et le type d'Actions détenues par un Actionnaire, chaque transfert d'Actions ainsi que les dates y relatives.

7.3 L'inscription du nom de l'Actionnaire dans le registre des Actions constitue la preuve de son droit de propriété sur ces Actions. Un certificat sera délivré sur demande de l'actionnaire.

7.4 Chaque transfert d'Actions sera inscrit dans le registre des Actions par la délivrance à la Société d'un acte de transfert donnant satisfaction à la Société ou par une déclaration de transfert écrite portée au registre des Actions, datée et signée par le cédant et le cessionnaire ou par des personnes qui détiennent des procurations valables pour agir de telle sorte, ensemble avec la délivrance du certificat concerné dûment endossé au cessionnaire, si un tel certificat a été émis.

7.5 Les actionnaires doivent fournir à la Société une adresse à laquelle toutes les convocations et tous les avis devront être envoyés. Cette adresse sera également inscrite dans le registre des Actions.

7.6 Au cas où un actionnaire ne fournit pas d'adresse, la Société pourra autoriser d'en faire mention au registre d'Actions et l'adresse de l'actionnaire sera considérée être au siège social de la Société ou à telle autre adresse qui peut de temps en temps être inscrite au registre des Actions par la Société jusqu'à ce qu'une autre adresse soit fournie à la Société par cet actionnaire. Un actionnaire peut, à tout moment, changer d'adresse telle qu'inscrite dans le registre des Actions par voie d'une notification écrite au siège social de la Société ou à telle autre adresse fixée par celle-ci.

Administration - Surveillance

Art. 8.

8.1 La Société sera administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, qui n'ont pas besoin d'être actionnaires de la Société. Toutefois, lorsque la société est constituée par un actionnaire unique ou que, à une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que celle-ci n'a plus qu'un actionnaire unique, la composition du conseil d'administration peut être limitée à un (1) membre jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivant la constatation de l'existence de plus d'un actionnaire.

8.2 Les administrateurs seront élus par l'assemblée générale des actionnaires pour un terme qui n'excédera pas six (6) ans. Ils sont rééligibles et peuvent être révoqués à tout moment.

8.3 En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 9.

9.1 Le conseil d'administration élit parmi ses membres un président. En cas d'empêchement du président, l'administrateur désigné à cet effet par les administrateurs présents, le remplace.

9.2 Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président ou sur la demande de deux administrateurs.

9.3 Le conseil d'administration ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée. Le mandat entre administrateurs étant admis sans qu'un administrateur ne puisse représenter plus d'un de ses collègues.

9.4 Les administrateurs peuvent émettre leur vote sur les questions à l'ordre du jour par lettre, courriel ou téléfax.

9.5 Toute décision du conseil est prise à la majorité absolue des membres présents ou représentés.

9.6 Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration.

Art. 10.

10.1 Les procès-verbaux des séances du conseil d'administration sont signés par les membres présents aux séances.

10.2 Les copies ou extraits seront certifiés conformes par un administrateur ou par un mandataire.

Art. 11. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale.

Art. 12. Le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière de la Société ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, fondés de pouvoirs, employés ou autres agents qui peuvent mais ne doivent pas être actionnaires de la Société, ou conférer des pouvoirs ou mandats spéciaux ou des fonctions permanentes ou temporaires à des personnes ou agents de son choix.

Art. 13. La Société sera engagée soit par la signature collective de deux (2) administrateurs, soit par la signature unique de soit par la signature unique de toute(s) personne(s) à laquelle (auxquelles) pareils pouvoirs de signature auront été délégués par le conseil d'administration tel que mentionné à l'article 12. Lorsque le conseil d'administration est composé d'un seul membre, la société sera engagée par sa seule signature.

Art. 14. La Société est surveillée par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises, actionnaires ou non, nommés par l'assemblée générale qui fixe leur nombre et leur rémunération. La durée du mandat du réviseur d'entreprises est fixée par l'assemblée générale. Elle ne pourra cependant dépasser trois années.

Art. 15. L'assemblée générale réunit tous les actionnaires. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour décider des affaires sociales. Les convocations se font dans les formes et délais prévus par la Loi, par écrit et devant mentionner les points à traiter dans l'ordre du jour.

Art. 16.

16.1 L'assemblée générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans la convocation, le premier jeudi du mois de septembre de chaque année à onze heures.

16.2 Si la date de l'assemblée tombe sur un jour férié, elle se réunit le premier jour ouvrable qui suit.

Art. 17.

17.1 Le conseil d'administration ou le(s) réviseur(s) d'entreprises peuvent convoquer d'autres assemblées générales des actionnaires. De telles assemblées doivent être convoquées si des actionnaires représentant au moins un dixième du capital social le demandent.

17.2 Un ou plusieurs actionnaires disposant ensemble de dix pour cent au moins du capital souscrit peuvent demander l'inscription d'un ou plusieurs nouveaux points à l'ordre du jour de toute assemblée générale.

17.3 Les assemblées générales, y compris l'assemblée générale annuelle peuvent se tenir à l'étranger chaque fois que se produiront des circonstances de force majeure qui seront appréciées souverainement par le conseil d'administration.

Art. 18.

18.1 Chaque action donne droit à une voix.

18.2 La Société ne reconnaît qu'un propriétaire par action. Si une action de la Société est détenue par plusieurs propriétaires en propriété indivise, la Société aura le droit de suspendre l'exercice de tous les droits y attachés jusqu'à ce qu'une seule personne ait été désignée comme étant à son égard propriétaire.

Année sociale - Répartition des bénéfices

Art. 19.

19.1 L'année sociale commence le premier avril et finit le trente et un mars de l'année suivante.

19.2 Le conseil d'administration établit les comptes annuels tels que prévus par la loi.

19.3 Il remet ces pièces avec un rapport sur les activités de la société un mois au moins avant l'assemblée générale ordinaire au(x) réviseur(s).

Art. 20.

20.1 Sur le bénéfice net de l'exercice, il est prélevé cinq pour cent (5%) au moins pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint dix pour cent (10%) du capital social.

20.2 Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

20.3 Le conseil d'administration pourra verser des acomptes sur dividendes sous l'observation des règles y relatives.

20.4 L'assemblée générale peut décider que les bénéfices et réserves distribuables seront affectés à l'amortissement du capital sans que le capital exprimé soit réduit.

Dissolution - Liquidation**Art. 21.**

21.1 La Société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale, statuant suivant les modalités prévues pour les modifications des statuts.

21.2 Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommées par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs.

Disposition générale

Art. 22. La loi du 10 août 1915 et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

La première année sociale commencera à la date de constitution de la Société et finit le dernier jour de mars 2015.

L'Assemblée Générale Annuelle se réunira donc pour la première fois en 2015.

Souscription et paiement

La partie comparante ayant ainsi arrêté les Statuts de la Société, a souscrit au nombre d'actions et a libéré en numéraire les montants ci-après énoncés:

Actionnaire	Capital souscrit	Nombre d'actions	Libération
COLRUYT GESTION S.A.	8.000.000 EUR	80.000	2.000.000 EUR
Total	8.000.000 EUR	80.000	2.000.000 EUR

La preuve de tous ces paiements a été rapportée au notaire instrumentaire qui constate que les conditions prévues à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, ont été respectées.

Frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la Société en raison de sa constitution sont estimés à environ cinq mille cinq cents euros.

Résolutions des actionnaires

La comparante pré-qualifiée, représentant la totalité du capital social souscrit, a pris les résolutions suivantes:

1. Décide de nommer trois (3) Administrateurs pour une période prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale annuelle statuant sur les comptes au 31 mars 2015:

- Monsieur Jozef Colruyt, né le 18 octobre 1958 à Halle, Belgique, demeurant au 100 Vroenenbos, 1500 Halle, Belgique;
- Monsieur Marc Hofman, né le 28 mai 1958 à Aalst, Belgique, demeurant au 114, Ringlaan-Zuid, 8420 De Haan, Belgique;

- Monsieur Filip Pauwels, né le 22 décembre 1980 à Geraardsbergen, Belgique, demeurant au 6, Zwaanstraat, 1570 Tollembeek, Belgique.

2. Le nombre de réviseur d'entreprises est fixé à un (1).

Est appelée aux fonctions de réviseur d'entreprises, son mandat expirant à l'assemblée générale statuant sur les comptes arrêtés au 31 mars 2015:

«KPMG Audit», société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 39, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

3. Le siège de la Société est situé au 5, rue F.W. Raiffeisen, L-2411 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Dont acte fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande de la comparante ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande de cette même comparante, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, connu du notaire par ses nom, prénom, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: F. PAUWELS, S. GRISIUS, J.-J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, A.C., le 27 mars 2015. Relation: EAC/2015/7175. Reçu soixante-quinze Euros (75,- EUR).

Le Receveur ff. (signé): Monique HALSDORF.

Référence de publication: 2015049879/410.

(150057735) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} avril 2015.

Centric IT Solutions Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons Malades.

R.C.S. Luxembourg B 57.916.

Im Jahre zwei tausend fünfzehn, den dreizehnten Februar.

Vor dem unterzeichneten Notar Jean SECKLER, mit dem Amtssitz in Junglinster, (Großherzogtum Luxemburg).

Versammelten sich in außerordentlicher Generalversammlung die Aktionäre, beziehungsweise deren Vertreter, der Aktiengesellschaft "Centric IT Solutions Luxembourg S.A.", mit Sitz in L-6633 Wasserbillig, 37CD, route de Luxembourg, eingetragen im Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg, Sektion B, unter der Nummer 57.916, ursprünglich gegründet unter der Bezeichnung "PROCONSULT EUROPE S.A.", gemäß Urkunde aufgenommen Notar Christine DOERNER, mit dem Amtssitz in Bettemburg, am 20. Januar 1997, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 232 vom 12. Mai 1997,

deren Satzungen wurden abgeändert gemäß Urkunden aufgenommen durch Notar André-Jean-Joseph SCHWACHTGEN, mit dem damaligen Amtssitz in Luxemburg:

- am 1. Oktober 1997, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 62 vom 30. Januar 1998,

- am 27. April 1999, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 546 vom 16. Juli 1999,

- am 1. Dezember 1999, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 97 vom 28. Januar 2000,

- am 27. Januar 2000, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 320 vom 3. Mai 2000, enthaltend die Abänderung der Gesellschaftsbezeichnung in "SEVEN INTERNATIONAL A.G.",

deren Gesellschaftskapital in Euro umgewandelt wurde, gemäß Beschluss der außerordentlichen Versammlung vom 18. Februar 2002; der diesbezügliche Auszug wurde im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 818 vom 30. Mai 2002 veröffentlicht,

und deren Satzungen abgeändert wurden gemäß Urkunde aufgenommen durch vorgenannten Notar André-Jean-Joseph SCHWACHTGEN am 22. November 2002, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 1805 vom 20. Dezember 2002, enthaltend die Abänderung der Gesellschaftsbezeichnung in "InOne Central Europe S.A.",

und deren Satzungen abgeändert wurden gemäß Urkunde aufgenommen durch vorgenannten Notar André-Jean-Joseph SCHWACHTGEN am 29. Dezember 2004, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 461 vom 18. Mai 2005,

und deren Satzungen zum letzten Mal abgeändert und neugefasst wurden gemäß Urkunden aufgenommen durch den amtierenden Notar am:

- 12. März 2008, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 1181 vom 15. Mai 2008, enthaltend die Abänderung der Gesellschaftsbezeichnung in Centric InOne Luxembourg S.A.

- 30. September 2010, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 2396 vom 9. November 2010, enthaltend die Abänderung der Gesellschaftsbezeichnung in Centric IT Solutions Luxembourg S.A..

Den Vorsitz der Versammlung führt Frau Maria Helena GONCALVES, corporate manager, beruflich wohnhaft in Luxemburg.

Der Vorsitzende beruft zur Schriftführerin Frau Annerose GÖBEL, corporate administrator, beruflich wohnhaft in Luxemburg.

Die Versammlung bestellt als Stimmzählerin Frau Sandra KAISER, senior corporate administrator, beruflich wohnhaft in Luxemburg.

Der Vorstand der Versammlung war damit bestellt und der Vorsitzende erklärt und ersucht den Notar folgendes zu beurkunden:

A) Dass die Tagesordnung der Versammlung wie folgt lautet:

Tagesordnung:

1) Verlegung des Gesellschaftssitzes mit sofortiger Wirkung von dem aktuellen Sitz in 37cd, route de Luxembourg, L-6633 Wasserbillig, nach 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg.

2) Entsprechende Abänderung von Artikel 2, Absatz 1 der Satzung.

3) Neureglung der statutarischen Zeichnungsberechtigung der Verwaltungsratsmitglieder.

4) Entsprechende Abänderung von Artikel 9, Absatz 1 der Satzung zu folgendem Wortlaut: „Die Gesellschaft wird rechtmässig und in allen Umständen durch die Einzelunterschrift des Alleinverwalters, oder im Falle von mehreren Verwaltungsratsmitgliedern, durch die Kollektivunterschrift zweier Verwaltungsratsmitglieder oder die Einzelunterschrift eines geschäftsführenden Mitglieds im Rahmen der diesem erteilten Befugnisse rechtsgültig verpflichtet.“

5) Verschiedenes.

B) Dass die anwesenden oder vertretenen Gesellschafter, sowie die Anzahl der von ihnen gehaltenen Aktien, in einer Anwesenheitsliste vermerkt werden; diese Anwesenheitsliste wird von den anwesenden Gesellschaftern, den Bevollmächtigten der vertretenen Gesellschafter, den Mitgliedern des Vorstands der Versammlung und dem unterzeichneten Notar "ne varietur" unterzeichnet.

C) Dass die Vollmachten der vertretenen Gesellschafter, von den Mitgliedern des Vorstands der Versammlung und dem unterzeichneten Notar "ne varietur" unterzeichnet, dieser Urkunde beigegeben wird, um mit derselben einregistriert zu werden.

D) Dass sämtliche Aktien, welche das gesamte Kapital darstellen, anwesend oder vertreten sind und dass alle anwesenden oder vertretenen Gesellschafter erklären, eine entsprechende Einberufung erhalten zu haben und dass sie vor Versammlungsdatum über die Tagesordnung verfügen konnten.

Somit waren keine weiteren Einberufungsmittelungen erforderlich.

E) Dass diese Versammlung, die das gesamte Gesellschaftskapital vertritt, ordnungsgemäss einberufen wurde und dass rechtsgültige Beschlüsse über alle in der Tagesordnung angegebenen Themen gefasst werden können.

Alsdann hat die Generalversammlung, nach eingehender Beratung, einstimmig folgende Beschlüsse gefasst:

Erster Beschluss

Die Generalversammlung beschließt den Sitz der Gesellschaft nach L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons Malades, zu verlegen.

Zweiter Beschluss

Die Generalversammlung beschließt auf Grund des vorstehenden Beschluss Artikel 2 Absatz 1 der Satzung folgenden Wortlaut zu erteilen:

" **Art. 2. (Absatz 1).** Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in der Gemeinde Luxemburg.

Dritter Beschluss

Die Generalversammlung beschließt das statutarische Zeichnungsrecht der Verwaltungsratsmitglieder neu zu regeln, und somit Artikel 9 Absatz 1 der Satzung folgenden Wortlaut zu erteilen:

„ **Art. 9. Absatz 1.** Die Gesellschaft wird rechtmässig und in allen Umständen durch die Einzelunterschrift des Alleinverwalters, oder im Falle von mehreren Verwaltungsratsmitgliedern, durch die Kollektivunterschrift zweier Verwaltungsratsmitglieder oder die Einzelunterschrift eines geschäftsführenden Mitglieds im Rahmen der diesem erteilten Befugnisse rechtsgültig verpflichtet.“

Kosten

Die Kosten und Gebühren dieser Urkunde, welche auf insgesamt 900,-EUR veranschlagt sind, sind zu Lasten der Gesellschaft.

Da hiermit die Tagesordnung erschöpft ist, erklärt der Vorsitzende die Versammlung für abgeschlossen.

WORÜBER URKUNDE, Aufgenommen in Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorstehenden an die Komparenten, dem Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben dieselben gegenwärtige Urkunde mit dem Notar unterschrieben.

Gezeichnet: Maria Helena GONCALVES, Annerose GÖBEL, Sandra KAISER, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 18 février 2015. Relation GRE/2014/1346. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): Claire PIERRET.

Référence de publication: 2015034906/97.

(150039640) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2015.

Matterhorn Telecom S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 1-3, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 195.769.

—
STATUTES

In the year two thousand and fifteen, on the twenty-fifth of March.

Before the undersigned, Maître Jean-Joseph WAGNER, notary, residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

“Matterhorn Telecom Holding S.A.”, a société anonyme, governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 1-3 Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, whose registration with the Luxembourg Trade and Companies Register is pending, incorporated today by the undersigned notary, here represented by Mrs Linda HARROCH, lawyer, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy, given on 19 March 2015.

Said proxy, initialled *ne varietur* by the appearing party and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, acting in his here above stated capacities, has required the officiating notary to enact the deed of incorporation of a public limited company (société anonyme) which he declares organized and the articles of incorporation of which shall be as follows:

Chapter I. - Name, Registered office, Object, Duration.

1. Form, Name.

1.1 The Company is hereby formed as a Luxembourg public limited liability company (société anonyme) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg (and in particular, the amended law dated 10 August 1915 on commercial companies (the “1915 Law”)) and by the present articles (the “Articles”).

1.2 The Company exists under the name of “Matterhorn Telecom S.A.”.

2. Registered office.

2.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg-City (Grand Duchy of Luxembourg).

2.2 It may be transferred to any other municipality in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the sole shareholder or in case of plurality of shareholders by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

2.3 The board of directors of the Company (the “Board of Directors”) is authorized to change the address of the Company inside the municipality of the Company’s registered office.

2.4 Should any political, economic or social events of an exceptional nature occur or threaten to occur which are likely to affect the normal functioning of the registered office or communications with abroad, the registered office may be provisionally transferred abroad until such time as circumstances have completely returned to normal. Such decision will not affect the Company’s nationality which will notwithstanding such transfer, remain that of a Luxembourg company. The decision as to the transfer abroad of the registered office will be made by the Board of Directors.

2.5 The Company may have offices and branches, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

3. Object. The objects of the Company are:

3.1 to act as an investment holding company and to co-ordinate the business of any corporate bodies in which the Company is for the time being directly or indirectly interested, and to acquire (whether by original subscription, tender, purchase, exchange or otherwise) the whole of or any part of the stock, shares, debentures, debenture stocks, bonds and other securities issued or guaranteed by any person and any other asset of any kind and to hold the same as investments, and to sell, exchange and dispose of the same;

3.2 to purchase, take on lease, exchange, hire and otherwise acquire any real or personal property and any right or privilege over or in respect of it;

3.3 to sell, lease, exchange, let on hire and dispose of any real or personal property and/or the whole or any part of the undertaking of the Company, for such consideration as the Board of Directors thinks fit, including for shares, debentures or other securities, whether fully or partly paid up, of any person, whether or not having objects (altogether or in part) similar to those of the Company; to hold any shares, debentures and other securities so acquired; to improve, manage, develop, sell, exchange, lease, mortgage, dispose of, grant options over, turn to account and otherwise deal with all or any part of the property and rights of the Company;

3.4 to carry on any trade or business whatsoever and to acquire, undertake and carry on the whole or any part of the business, property and/or liabilities of any person carrying on any business;

3.5 to invest and deal with the Company’s money and funds in any way the Board of Directors thinks fit and to lend money and give credit in each case to any person with or without security;

3.6 to borrow, raise and secure the payment of money in any way the Board of Directors or thinks fit, including by the issue (to the extent permitted by Luxembourg Law) of debentures and other securities or instruments, perpetual or otherwise, convertible or not, whether or not charged on all or any of the Company's property (present and future) or its uncalled capital, and to purchase, redeem, convert and pay off those securities;

3.7 to acquire an interest in, amalgamate, merge, consolidate with and enter into partnership or any arrangement for the sharing of profits, union of interests, co-operation, joint venture, reciprocal concession or otherwise with any person, including any employees of the Company;

3.8 to enter into any guarantee or contract of indemnity or surety-ship, and to provide security, including the guarantee and provision of security for the performance of the obligations of and the payment of any money (including capital, principal, premiums, dividends, interest, commissions, charges, discount and any related costs or expenses whether on shares or other securities) by any person including any body corporate in which the Company has a direct or indirect interest or any person which is for the time being a member or otherwise has a direct or indirect interest in the Company or is associated with the Company in any business or venture, with or without the Company receiving any consideration or advantage (whether direct or indirect), and whether by personal covenant or mortgage, charge or lien over all or part of the Company's undertaking, property, assets or uncalled capital (present and future) or by other means; for the purposes of this article 3.8 "guarantee" includes any obligation, however described, to pay, satisfy, provide funds for the payment or satisfaction of (including by advance of money, purchase of or subscription for shares or other securities and purchase of assets or services), indemnify and keep indemnified against the consequences of default in the payment of, or otherwise be responsible for, any indebtedness of any other person;

3.9 to do all or any of the things provided in any paragraph of this article 3 (a) in any part of the world; (b) as principal, agent, contractor, trustee or otherwise; (c) by or through trustees, agents, sub-contractors or otherwise; and (d) alone or with another person or persons;

3.10 to do all things (including entering into, performing and delivering contracts, deeds, agreements and arrangements with or in favour of any person) that are in the opinion of the Board of Directors incidental or conducive to the attainment of all or any of the Company's objects, or the exercise of all or any of its powers;

3.11 to act as general or limited member with unlimited or limited liability for all debts and obligations or memberships or similar corporate structures

PROVIDED ALWAYS that the Company will not enter into any transaction which would constitute a regulated activity of the financial sector or require a business license under Luxembourg Law without due authorisation under Luxembourg Law.

4. Duration. The Company is formed for an unlimited duration.

Chapter II. - Capital.

5. Capital. The subscribed capital is set at forty thousand Swiss Francs (CHF 40,000.00) divided into forty thousand (40,000) registered shares with a nominal value of one Swiss Franc (CHF 1.00) each, fully paid up (by 100%).

6. Form of the shares. The shares are in principle in registered form, or in bearer form at the request of the Shareholders and subject to legal conditions.

The bearer shares shall be deposited with a depositary appointed by the Board of Directors or the Management Board and according to the requirements of Article 42, (2) of the Law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended. The depositary shall hold a bearer shares register in Luxembourg in which the bearer shares are registered in the name of the shareholder as being the owner of such shares.

The Company shall consider the person in whose name the shares are registered in the register of shareholders or in the bearer shares register as the full owner of such shares.

Upon request of the shareholders, certificates stating inscription of the registered shares shall be delivered to the shareholders by the Company or by the depositary in case of bearer shares.

7. Payment of shares. Payments on shares not fully paid up at the time of subscription may be made at the time and upon conditions which the Board of Directors shall from time to time determine. Any amount called up on shares will be charged equally on all outstanding shares which are not fully paid up.

8. Modification of capital.

8.1 The subscribed capital of the Company may be increased or reduced by resolutions of the Shareholders adopted in the manner legally required for amending the Articles.

8.2 The Company can repurchase its own shares within the limits set by the 1915 Law.

Chapter III. - Directors, Board of directors, Statutory auditors.

9. Board of directors.

9.1 In case of plurality of shareholders, the Company must be managed by a Board of Directors consisting of at least four members, two directors of category A (the "Category A Directors") and two directors of category B (the "Category B Directors"), who need not be shareholders.

9.2 A legal entity may be a member of the Board of Directors of the Company. In such case, such legal entity must designate a permanent representative who shall perform this role in the name and on behalf of the legal entity. The relevant legal entity may only remove its permanent representative if it appoints its successor at the same time.

9.3 The Directors are appointed by the general meeting of shareholders for a period not exceeding six years and are re-eligible. They may be removed at any time by a resolution of the general meeting of shareholders. They will remain in function until their successors have been appointed. In case a Director is elected without any indication on the term of his mandate, he is deemed to be elected for six years from the date of his election.

9.4 In the event of vacancy of a member of the Board of Directors because of death, retirement or otherwise, the remaining Directors thus appointed may meet and elect, by majority vote, a Director to fill such vacancy until the next general meeting of shareholders which will be asked to ratify such election.

10. Meetings of the board of directors.

10.1 The Board of Directors shall elect a Chairman from among its members. The first Chairman may be appointed by the first general meeting of Shareholders. If the Chairman is unable to be present, he will be replaced by a Director elected for this purpose from among the Directors present at the meeting.

10.2 The meetings of the Board of Directors are convened by the Chairman or by any Director. In case that all the Directors are present or represented, they may waive all convening requirements and formalities.

10.3 The Board of Directors can only validly meet and take decisions if a majority of members is present or represented by proxies including at least one Category A Director and one Category B Director. Any Director may act at any meeting of the Board of Directors by appointing in writing, by telegram or telefax another Director as his proxy. A Director may also appoint another Director to represent him by phone to be confirmed in writing at a later stage.

10.4 All decisions by the Board of Directors require a simple majority of votes cast. In case of ballot, the Chairman has a casting vote.

10.5 The use of video-conferencing equipment and conference call means allowing the identification of each participating Director shall be allowed. These means must comply with technical features which guarantee an effective participation to the meeting allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another on a continuous basis and allowing an effective participation of such persons in the meeting. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting. A meeting held through such means of communication is deemed to be held at the registered office of the Company. Each participating Director shall be authorised to vote by video or by telephone.

10.6 Circular resolutions of the Board of Directors can be validly taken if approved in writing and signed by all Directors in person. Such approval may be in a single or in several separate documents sent by fax, email, telegram or telex. These resolutions shall have the same effect as resolutions voted at the Directors' meetings, duly convened.

10.7 Votes may also be cast by fax, e-mail, or by telephone provided in such latter event such vote is confirmed in writing.

10.8 The minutes of a meeting of the Board of Directors shall be signed by the Chairman of the Board of Directors or by any two Directors. Extracts shall be certified by the Chairman of the Board of Directors or by any two Directors.

11. General powers of the board of directors.

11.1 The Board of Directors is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the Company's interests. All powers not expressly reserved by the 1915 Law to the general meeting of Shareholders fall within the competence of the Board of Directors.

11.2 Any director having an interest in a transaction submitted for approval to the Board of Directors conflicting with that of the company, shall advise the board thereof and cause a record of his statement to be included in the minutes of the meeting. He may not take part in these deliberations. At the next following general meeting, before any other resolution is put to vote, a special report shall be made on any transactions in which any of the directors may have had an interest conflicting with that of the company.

11.3 The Board of Directors shall be entitled to create any special committee that might be necessary for the Company, to appoint the relevant members and determine their role and remuneration if any.

12. Delegation of powers.

12.1 The Board of Directors may delegate its powers to conduct the daily management and affairs of the Company and the representation of the Company for such daily management and affairs to any member or members of the Board, Directors, managers, officers or other agents, legal or physical person, who need not be Shareholders of the Company, under such terms and with such powers as the Board shall determine.

12.2 The Board of Directors may also confer all powers and special mandates to any person who need not be Directors, appoint and dismiss all officers and employees and fix their emoluments.

13. Representation of the company.

13.1 Towards third parties, in all circumstances, the Company shall be bound by the signatures of any two Directors together (including the signature of one Category A Director and one Category B Director) or by the single signature

of any person to whom such signatory power shall be delegated by any two directors, but only within the limits of such power.

13.2 Towards third parties, in all circumstances, the Company shall also be, in case a daily manager has been appointed in order to conduct the daily management and affairs of the Company and the representation of the Company for such daily management and affairs, bound by the sole signature of the daily manager, but only within the limits of such power.

14. Statutory auditor.

14.1 The Company is supervised by one or more statutory auditors.

14.2 The general meeting of Shareholders appoints the statutory auditor(s) and determines their number, their remuneration and the term of their office. The appointment may, however, not exceed a period of six years. In case the statutory auditors are elected without mention of the term of their mandate, they are deemed to be elected for 6 years from the date of their election.

14.3 The statutory auditors are re-eligible.

Chapter IV. - General meeting of shareholders.

15. Powers of the sole shareholder / General meeting of shareholders.

15.1 The Company may have a sole shareholder at the time of its incorporation or when all of its shares come to be held by a single person. The death or dissolution of the sole shareholder does not result in the dissolution of the company.

15.2 If there is only one shareholder, the sole shareholder assumes all powers conferred to the general meeting of Shareholders and takes the decisions in writing.

15.3 In case of plurality of shareholders, the general meeting of Shareholders shall represent the entire body of Shareholders of the Company. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to the operations of the Company.

15.4 Any general meeting shall be convened by the Board of Directors by means of convening notice sent to each registered Shareholder in compliance with the 1915 Law. It must be convened following the request of shareholders representing at least ten per cent (10%) of the Company's share capital. In case all the Shareholders are present or represented and if they declare that they have been informed of the agenda of the meeting, they may waive all convening requirements and formalities of publication. Shareholders representing at least ten per cent (10%) of the Company's share capital may request the adjunction of one or several items to the agenda of any general meeting of shareholders. Such request must be addressed to the Company's registered office by registered mail at least five (5) days before the date of the meeting.

15.5 Each shareholder may vote through voting forms sent by post or facsimile to the Company's registered office or to the address specified in the convening notice. The shareholders may only use voting forms provided by the Company and which contain at least the place, date and time of the meeting, the agenda of the meeting, the proposal submitted to the decision of the meeting, as well as for each proposal three boxes allowing the shareholder to vote in favour, against, or abstain from voting on each proposed resolution by ticking the appropriate box.

15.6 Voting forms which show neither a vote in favour, nor against the resolution, nor an abstention, shall be void. The Company will only take into account voting forms received three (3) days prior to the general meeting of shareholders they relate to.

15.7 The shareholders are entitled to participate to the meeting by videoconference or by telecommunications means allowing their identification, and are deemed to be present, for the quorum conditions and the majority. These means must comply with technical features guaranteeing an effective participation to the meeting whereof the deliberations are transmitted in a continuing way.

15.8 Unless otherwise provided by the 1915 Law or by the Articles, all decisions by the annual or ordinary general meeting of Shareholders shall be taken by simple majority of the votes, regardless of the proportion of the capital represented.

15.9 When the company has a sole shareholder, his decisions are written resolutions.

15.10 An extraordinary general meeting convened to amend any provisions of the Articles shall not validly deliberate unless at least one half of the capital is represented and the agenda indicates the proposed amendments to the Articles. If the first of these conditions is not satisfied, a second meeting may be convened, in the manner prescribed by the Articles or by the 1915 Law. Such convening notice shall reproduce the agenda and indicate the date and the results of the previous meeting. The second meeting shall validly deliberate regardless of the proportion of the capital represented. At both meetings, resolutions, in order to be adopted, must be carried by at least two-third of the votes cast. Votes cast shall not include votes attaching to shares in respect of which the shareholder has not taken part in the vote or has abstained or has returned a blank or invalid vote.

15.11 However, the nationality of the Company may be changed and the commitments of its Shareholders may be increased only with the unanimous consent of all the Shareholders and in compliance with any other legal requirement.

16. Place and date of the annual general meeting of shareholders. The annual general meeting of Shareholders is held in the City of Luxembourg, at a place specified in the notice convening the meeting in Luxembourg on the second Tuesday of June at 2.00. p.m.

17. Other general meetings. The Board of Directors or the statutory auditors may convene other general meetings. A general meeting has to be convened at the request of the Shareholders which together represent one tenth of the capital of the Company.

18. Votes. Each Share is entitled to one vote. A shareholder may be represented at any general meeting, even the annual general meeting of Shareholders, by appointing in writing (or by fax or e-mail or any similar means) an attorney who need not to be a shareholder and is therefore entitled to vote by proxy.

Chapter V. - Business year, Distribution of profits.

19. Business year.

19.1 The business year of the Company begins on the first day of January and ends on the last day of December of each year.

19.2 The Board of Directors draws up the balance sheet and the profit and loss account. It submits these documents together with a report of the operations of the Company at least one month prior to the annual general meeting of Shareholders to the statutory auditors who shall make a report containing comments on such documents.

20. Distribution of profits.

20.1 Each year at least five per cent of the net profits has to be allocated to the legal reserve account. This allocation is no longer mandatory if and as long as such legal reserve amounts to at least one tenth of the capital of the Company.

20.2 After allocation to the legal reserve, the general meeting of Shareholders determines the appropriation and distribution of net profits.

20.3 The Board of Directors may resolve to pay interim dividends in accordance with the terms prescribed by the 1915 Law.

Chapter VI. - Dissolution, Liquidation.

21. Dissolution, Liquidation.

21.1 The Company may be dissolved by a decision of the general meeting of Shareholders voting with the same quorum as for the amendment of the Articles.

21.2 Should the Company be dissolved, the liquidation will be carried out by one or more liquidators appointed by the general meeting of Shareholders.

Chapter VII. - Applicable law.

22. Applicable law. All matters not governed by these Articles shall be determined in accordance with the 1915 Law.

Transitory provision

The first financial year starts on this date and ends on 31 December 2015.

Subscription and payment

All the shares have been fully subscribed and entirely paid up in cash by "Matterhorn Telecom Holding S.A.", prenamed.

All the shares so subscribed are fully paid up in cash so that the amount of forty thousand Swiss Francs (CHF 40,000.00), is as of now available to the Company, as it has been justified to the undersigned notary.

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately one thousand five hundred Euro.

Resolutions of the sole partner

The above named person, representing the entire subscribed capital and considering himself as fully convened, has immediately proceeded to hold an extraordinary general meeting and has passed the following resolutions:

1. The registered office of the Company shall be at 1-3 Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg.
2. The following persons are appointed directors of the Company for a period of six (6) years:
 - Mr. Geoffrey HENRY, Manager, born on 5 May 1972 in Chênée, Belgium, with professional address at 1-3 Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, as class A director;
 - Mr. Leonardo VOZZI, Manager, born in Policoro, Italy, on 9 July 1983, residing at 10-12, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg, as class A director;
 - Mr. Yann LECA, Manager, born in Paris on 20 May 1967, with professional address at 1-3 Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, as class B director; and

- Mr. Olivier ROSENFELD, Manager, born in Etterbeek, Belgium, on 24 November 1970, residing in residing at 14 St. George Street, London W1S, UK, as class B director.

3. The following entity is appointed as statutory auditor of the Company for a period of one (1) year:

- Deloitte Audit S.à r.l., a société à responsabilité limitée existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with its registered office at 560 Rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, registered with the Luxembourg trade and companies register under number B 67895.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing party and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by his name, first name, civil status and residence, the said person appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède

L'an deux mille quinze, le vingt-cinq mars.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU

«Matterhorn Telecom Holding S.A.», une société anonyme constituée et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 1-3 Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, dont l'immatriculation auprès du registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg est en cours, constituée aujourd'hui par le notaire soussigné, ici représentée par Madame Linda HARROCH, avocat, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 19 mars 2015.

La procuration, signée ne varietur par la mandataire du comparant et par le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lequel comparant, représenté comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société anonyme qu'il déclare constituer et dont il a arrêté les statuts comme suit:

Titre I^{er} . - Dénomination, Siège, Objet, Durée

1. Forme, Dénomination.

1.1 La Société est une société anonyme luxembourgeoise régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg (et en particulier, la loi modifiée du 10 Août 1915 sur les sociétés commerciales (la «Loi de 1915»)) et par les présents statuts (les «Statuts»).

1.2 La Société adopte la dénomination «Matterhorn Telecom S.A.».

2. Siège social.

2.1 Le siège social de la Société est établi dans la ville de Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

2.2 Il peut être transféré vers tout autre commune à l'intérieur du Grand-Duché de Luxembourg au moyen d'une résolution de l'actionnaire unique ou en cas de pluralité d'actionnaires au moyen d'une résolution de l'assemblée générale de ses actionnaires délibérant selon la manière prévue pour la modification des Statuts.

2.3 Le conseil d'administration de la Société (le «Conseil d'Administration») est autorisé à changer l'adresse de la Société à l'intérieur de la commune du siège social statutaire.

2.4 Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication de ce siège avec l'étranger se produisent ou sont imminents, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert, conservera la nationalité luxembourgeoise. Pareille décision de transfert du siège social sera prise par le Conseil d'Administration.

2.5. La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

3. Objet. L'objet de la Société est:

3.1 d'agir en tant que société holding d'investissement et de coordonner l'activité de toutes entités dans lesquelles la Société a un intérêt direct ou indirect, et d'acquérir (soit par souscription originale, offre publique, achat, échange ou autre) la totalité ou une partie du capital, des actions, des obligations, des bons ou autres titres émis ou garantis par toute personne et tout autre actif et de les détenir en tant qu'investissements, de les vendre, de les échanger et d'en disposer;

3.2 d'acheter, de prendre à bail, d'échanger, de louer ou d'acquérir par tout autre moyen tout bien immeuble ou meuble et tout droit ou privilège existant sur ce bien ou relatif à celui-ci;

3.3 de vendre, louer, échanger, de mettre ou de prendre en location et de disposer de tout bien immeuble ou meuble et/ou de la totalité ou d'une partie du fonds de commerce de la Société, pour toute contrepartie que le Conseil d'Administration estime adéquate, incluant pour les actions, obligations ou autres titres, totalement ou partiellement libérés,

de toute personne, ayant ou non (en totalité ou en partie) un objet similaire à celui de la Société; de détenir toutes actions, obligations et autres titres ainsi acquis; d'améliorer, gérer, développer, vendre, échanger, louer, hypothéquer, disposer de, octroyer des options sur, ou négocier la totalité ou une partie des biens et droits de la Société;

3.4 de réaliser tout commerce ou affaires de toutes sortes et d'acquérir, entreprendre ou poursuivre tout ou une partie des affaires, des biens et/ou passifs de toute personne réalisant des affaires;

3.5 d'investir et de négocier de l'argent et les fonds de la Société de quelque manière que le Conseil d'Administration estime adéquate et de prêter de l'argent et d'octroyer crédit à toute personne avec ou sans garantie;

3.6 d'emprunter, lever ou garantir le paiement de sommes d'argent de quelque manière que le Conseil d'Administration estime adéquate, incluant l'émission (dans le cadre permis par la Loi Luxembourgeoise) d'obligations et autres titres ou instruments financiers, perpétuels ou autre, convertibles ou non, à payer ou non sur la totalité ou une partie des biens de la Société (présents et futurs) ou sur son capital non encore libéré, et d'acheter, racheter, convertir et rembourser ces titres;

3.7 d'acquérir tout intérêt dans, fusionner avec, ou entrer dans tout partenariat ou accord relatif au partage de profits, l'union d'intérêts, la coopération, la participation en société, la concession mutuelle ou autre, avec toute personne, incluant tout employé de la Société;

3.8 de conclure toute garantie ou tout engagement d'indemniser, et de fournir toute sûreté incluant les garanties et octroi de sûretés pour la réalisation d'obligations et le paiement de toute somme d'argent (incluant le capital, le principal, les primes, dividendes, intérêts, commissions, charges, escomptes ou tous coûts relatifs ou dépenses sur actions ou autre titres) par toute personne incluant toute entité sociale dans laquelle la Société a un intérêt direct ou indirect ou toute personne étant membre ou ayant un intérêt direct ou indirect dans la Société ou étant associée avec la Société dans toute activité ou entreprise, que la Société en reçoive ou non une contrepartie ou un avantage (direct ou indirect), soit par engagement personnel ou hypothèque, sûreté ou privilège sur tout ou une partie du fonds de commerce, des biens, des actifs ou du capital non encore libéré de la Société (présent et futur) ou par tout autre moyen; pour les besoins du présent article 3.8 «garantie» inclut toute obligation, quel qu'en soit le libellé, de payer, satisfaire, fournir des fonds pour le paiement ou la satisfaction de (incluant l'avance d'argent, l'achat ou la souscription d'actions ou autres titres et l'achat d'actifs ou de services), d'indemniser et maintenir indemnisé contre les conséquences d'un défaut de paiement, ou d'être responsable, de toute autre manière, des dettes de toute autre personne;

3.9 de faire toute chose prévue aux paragraphes du présent Article 3 (a) dans toute partie du monde; (b) en tant que commettant, agent, le contractant, fiduciaire ou autre; (c) par l'intermédiaire de fiduciaires, agents, sous-contractants ou autres; (d) seul ou avec d'autre(s) personne(s);

3.10 de faire toutes choses (incluant conclure, réaliser ou délivrer des contrats, actes, accords et arrangements avec ou en faveur de toute personne) que le Conseil d'Administration considère comme incitant ou propice à l'accomplissement de tout ou partie de l'objet social de la Société, ou l'exercice de tout ou partie des pouvoirs de celle-ci;

3.11 d'agir comme associé commandité ou commanditaire, responsable indéfiniment ou de façon limitée pour toutes dettes et engagements sociaux de sociétés ou associations en commandite ou autres structures sociétaires similaires

SOUS RESERVE que la Société n'entrera jamais dans aucune opération qui constituerait une activité réglementée du secteur financier ou qui exigerait une licence professionnelle conformément à la Loi Luxembourgeoise, sans l'autorisation requise par celle-ci.

4. Durée. La Société est constituée pour une durée indéterminée.

Titre II. - Capital

5. Capital social. Le capital social souscrit est fixé à quarante mille Francs Suisses (CHF 40.000,00) divisé en quarante mille (40.000) actions nominatives, d'une valeur d'un Franc Suisse (1.00 CHF) chacune, entièrement libérée (à raison de 100%).

6. Nature des actions. Les actions sont, en principe, nominatives, ou au porteur à la demande des Actionnaires et dans le respect des conditions légales.

Les actions au porteur sont à déposer auprès d'un dépositaire nommé par le conseil d'administration ou le directoire, selon le cas, répondant aux conditions de l'Article 42, (2), de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle qu'amendée. Le dépositaire maintient un registre des actions au porteur au Luxembourg dans lequel les actions au porteur sont inscrites au nom de l'actionnaire propriétaire des actions.

La Société reconnaît les personnes au nom desquelles les actions sont enregistrées dans le registre des actionnaires comme les pleins propriétaires de ces actions.

A la demande des actionnaires, des certificats d'inscription nominatifs seront délivrés aux actionnaires par la Société ou par le dépositaire en cas d'actions au porteur.

7. Versements. Les versements à effectuer sur les actions non entièrement libérées lors de leur souscription pourront se faire aux dates et aux conditions que le Conseil d'Administration déterminera dans ces cas. Tout versement appelé s'impute à parts égales sur l'ensemble des actions qui ne sont pas entièrement libérées.

8. Modification du capital.

8.1 Le capital souscrit de la Société peut être augmenté ou réduit par décisions de l'assemblée générale des Actionnaires statuant comme en matière de modification des Statuts.

8.2 La Société peut procéder au rachat de ses propres actions sous les conditions prévues par la loi.

Titre III. - Administrateurs, Conseil d'administration, commissaires.

9. Conseil d'administration.

9.1 En cas de pluralité d'actionnaires, la Société doit être administrée par un Conseil d'Administration composé de quatre membres au moins, les administrateurs de catégorie A (les «Administrateurs de Catégorie A») et les administrateurs de catégorie B (les «Administrateurs de Catégorie B»), actionnaires ou non.

9.2 Dans ce cas, une telle personne morale nommera un représentant permanent qui assurera ses fonctions au nom et pour le compte de la personne morale. La personne morale en question ne peut révoquer son représentant permanent qu'en nommant en même temps un successeur.

9.3 Les Administrateurs sont nommés par l'assemblée générale des actionnaires pour une période n'excédant pas six ans et sont rééligibles. Ils peuvent être révoqués à tout moment par l'assemblée générale des actionnaires. Ils restent en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs soient nommés. Les Administrateurs élus sans aucune indication de la durée de leur mandat seront réputés avoir été élus pour un terme de six ans.

9.4 En cas de vacance du poste d'un administrateur pour cause de décès, de démission ou autre raison, les administrateurs restants nommés de la sorte peuvent se réunir et pourvoir à son remplacement, à la majorité des votes, jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires portant ratification du remplacement effectué.

10. Réunions du conseil d'administration.

10.1 Le Conseil d'Administration élira parmi ses membres un Président. Le premier Président peut être nommé par la première assemblée générale des Actionnaires. En cas d'empêchement du Président, il sera remplacé par l'Administrateur élu à cette fin parmi les membres présents à la réunion.

10.2 Le Conseil d'Administration se réunit sur convocation du Président ou d'un Administrateur. Lorsque tous les Administrateurs sont présents ou représentés, ils pourront renoncer aux formalités de convocation.

10.3 Le Conseil d'Administration ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée incluant au moins un Administrateur de Catégorie A et un Administrateur de Catégorie B. Tout Administrateur est autorisé à se faire représenter lors d'une réunion du Conseil d'Administration par un autre Administrateur, en lui donnant une procuration par écrit, par télégramme, par télécopie ou par tout autre moyen. Un Administrateur peut également désigner par téléphone un autre Administrateur pour le représenter. Cette désignation devra être confirmée par une lettre écrite.

10.4 Toute décision du Conseil d'Administration est prise à la majorité simple des votes exprimés. En cas de partage, la voix du Président est prépondérante.

10.5 L'utilisation des moyens de vidéo conférence et de conférence téléphonique permettant l'identification de chaque Administrateur participant est autorisée. Ces moyens doivent satisfaire à des caractéristiques techniques garantissant une participation effective à la réunion du conseil permettant à toutes les personnes prenant part à la réunion de s'entendre de façon continue et permettant une participation effective de ces personnes à la réunion. La participation à la réunion par ces moyens est équivalente à la participation à la réunion en personne. Une réunion tenue par de tels moyens de communication est réputée avoir été tenue au siège social de la Société. Chaque Administrateur participant est habilité à prendre part au vote par téléphone ou par visioconférence.

10.6 Des résolutions du Conseil d'Administration peuvent être prises valablement par voie circulaire si elles sont signées et approuvées par écrit par tous les Administrateurs. Cette approbation peut résulter d'un seul ou de plusieurs documents séparés transmis par fax, e-mail, télégramme ou télex. Ces décisions auront le même effet et la même validité que des décisions votées lors d'une réunion du Conseil d'Administration, dûment convoqué.

10.7 Les votes pourront également être exprimés par fax, e-mail ou par téléphone, à condition, dans cette dernière hypothèse, que le vote soit confirmé par écrit.

10.8 Les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration sont signés par le Président du Conseil d'Administration et par deux Administrateurs. Des extraits seront certifiés par le Président du Conseil d'Administration ou par deux Administrateurs.

11. Pouvoirs généraux du conseil d'administration.

11.1 Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus larges de passer tous actes d'administration et de disposition dans l'intérêt de la Société. Tous pouvoirs que la Loi ne réserve pas expressément à l'assemblée générale des Actionnaires sont de la compétence du Conseil d'Administration.

11.2 Tout Administrateur qui a un intérêt opposé à celui de la Société, dans une opération soumise à l'approbation du Conseil d'Administration, est tenu d'en prévenir le conseil et de faire mentionner cette déclaration dans le procès-verbal de la séance. Il ne peut prendre part à cette délibération. Lors de la prochaine assemblée générale, avant tout vote

sur d'autres résolutions, il est spécialement rendu compte des opérations dans lesquelles un des Administrateurs aurait eu un intérêt opposé à celui de la Société.

11.3 Le Conseil d'Administration aura la possibilité de créer tout comité spécial nécessaire à la Société, de nommer ses membres et de déterminer leurs rôles et leurs rémunérations si tel était le cas.

12. Délégation de pouvoirs.

12.1 Le Conseil d'Administration pourra déléguer ses pouvoirs relatifs à la gestion journalière des affaires de la Société et à la représentation de la Société pour la conduite journalière des affaires, à un ou plusieurs Administrateurs, directeurs, gérants et autres agents, associés ou non, agissant à telles conditions et avec tels pouvoirs que le Conseil déterminera.

12.2 Le Conseil d'Administration pourra également conférer tous pouvoirs et mandats spéciaux à toutes personnes qui n'ont pas besoin d'être Administrateurs, nommer et révoquer tous fondés de pouvoirs et employés, et fixer leurs émoluments.

13. Représentation de la société.

13.1 Envers les tiers, en toutes circonstances, la Société sera engagée par la signature conjointe de deux Administrateurs incluant un Administrateur de Catégorie A et un Administrateur de Catégorie B, ou par la signature unique de toute personne à qui le pouvoir de signature aura été délégué par deux Administrateurs, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.

13.2 Envers les tiers, en toutes circonstances, la Société sera engagée, en cas d'Administrateur-délégué nommé pour la gestion et les opérations courantes de la Société et pour la représentation de la Société dans la gestion et les opérations courantes, par la seule signature de l'Administrateur-délégué, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.

14. Commissaire aux comptes.

14.1 La Société est surveillée par un ou plusieurs commissaires aux comptes qui n'ont pas besoin d'être Actionnaires.

14.2 L'assemblée générale des Actionnaires désigne le(s) commissaire(s) et détermine leur nombre, leur rémunération et la durée de leurs fonctions. Leur nomination ne pourra toutefois excéder six années. Les commissaires élus sans indication de la durée de leur mandat, seront réputés avoir été élus pour un terme de six ans

14.3 Ils sont rééligibles.

Titre IV. - Assemblée générale des actionnaires.

15. Pouvoirs de l'actionnaire unique / Assemblée générale des actionnaires.

15.1 La Société peut avoir un actionnaire unique lors de sa constitution, ainsi que par la réunion de toutes ses actions en une seule main. Le décès ou la dissolution de l'actionnaire unique n'entraîne pas la dissolution de la société.

15.2 S'il y a seulement un actionnaire, l'actionnaire unique assure tous les pouvoirs conférés à l'assemblée générale des actionnaires et prend les décisions par écrit.

15.3 En cas de pluralité d'actionnaires, l'assemblée générale des actionnaires représente tous les actionnaires de la Société. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour ordonner, exécuter ou ratifier tous les actes relatifs à l'activité de la Société.

15.4 Toute assemblée générale sera convoquée par le Conseil d'Administration par notification écrite en conformité avec la Loi. L'assemblée sera convoquée à la demande des actionnaires représentant au moins dix pour cent (10%) du capital de la Société. Lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir pris connaissance de l'agenda de l'assemblée, ils pourront renoncer aux formalités préalables de convocation ou de publication. Les actionnaires représentant au moins dix pour cent (10%) du capital de la Société peuvent demander l'ajout d'un ou de plusieurs points sur l'ordre du jour de toute assemblée générale des actionnaires. Une telle demande doit être adressée au siège social de la Société par courrier recommandé au moins cinq (5) jours avant la date de l'assemblée.

15.5 Tout actionnaire peut voter au moyen d'un formulaire envoyé par poste ou par fax au siège social de la Société ou à l'adresse mentionnée dans la convocation. Les actionnaires ne peuvent utiliser que les formulaires mis à la disposition par la Société, qui mentionnent au moins le lieu, la date et l'heure de l'assemblée, les propositions soumises à la décision de l'assemblée, ainsi que, pour chaque proposition, trois cases permettant à l'actionnaire de voter pour, contre ou de s'abstenir du vote sur chaque proposition en cochant la case adéquate. Les formulaires qui ne contiennent ni un vote pour, ni un vote contre la résolution, ni une abstention, seront nuls. La Société ne prendra en compte que les formulaires reçus trois (3) jours avant la réunion de l'assemblée générale.

15.6 Un actionnaire peut être représenté à l'assemblée générale des actionnaires en nommant par écrit (ou par fax ou par e-mail ou par tout moyen similaire) un mandataire qui ne doit pas être un actionnaire et est par conséquent autorisé à voter par procuration.

15.7 Les actionnaires sont autorisés à participer à une assemblée générale des actionnaires par visioconférence ou par des moyens de télécommunications permettant leur identification et sont considérés comme présent, pour les conditions de quorum et de majorité. Ces moyens doivent satisfaire à des caractéristiques techniques garantissant une participation effective à l'assemblée dont les délibérations sont retransmises de façon continue.

15.8 Sauf dans les cas déterminés par la loi ou les Statuts, les décisions prises par l'assemblée ordinaire des actionnaires sont adoptées à la majorité simple des voix, quelle que soit la portion du capital représentée.

15.9 Lorsque la société a un actionnaire unique, ses décisions sont des résolutions écrites.

15.10 Une assemblée générale extraordinaire des actionnaires convoquée aux fins de modifier une disposition des Statuts ne pourra valablement délibérer que si au moins la moitié du capital est présente ou représentée et que l'ordre du jour indique les modifications statutaires proposées. Si la première de ces conditions n'est pas remplie, une seconde assemblée peut être convoquée, dans les formes prévues par les Statuts ou par la loi. Cette convocation reproduit l'ordre du jour, en indiquant la date et le résultat de la précédente assemblée. La seconde assemblée délibère valablement, quelle que soit la proportion du capital représenté. Dans les deux assemblées, les résolutions, pour être valables, doivent être adoptées par une majorité de deux tiers des Actionnaires présents ou représentés.

15.11 Cependant, la nationalité de la Société ne peut être changée et l'augmentation ou la réduction des engagements des actionnaires ne peuvent être décidées qu'avec l'accord unanime des actionnaires et sous réserve du respect de toute autre disposition légale.

16. Endroit et date de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires. L'assemblée générale annuelle des Actionnaires se réunit chaque année dans la ville de Luxembourg, à l'endroit indiqué dans les convocations, le second mardi du mois de juin à 14.00 heures.

17. D'autres assemblées générales des actionnaires. Tout Administrateur ou le commissaire peut convoquer d'autres assemblées générales. Elles doivent être convoquées sur la demande d'Actionnaires représentant dix pour cent du capital social.

18. Votes. Chaque Action donne droit à une voix. Un Actionnaire peut se faire représenter à toute assemblée générale des Actionnaires, y compris l'assemblée générale annuelle des Actionnaires, par une autre personne désignée par écrit ou par télégramme, télex ou téléfax.

Titre V. - Année sociale, Répartition des bénéfices.

19. Année sociale.

19.1 L'année sociale commence le premier janvier et finit le dernier jour de décembre de chaque année.

19.2 Le Conseil d'Administration établit le bilan et le compte de profits et pertes. Il remet les pièces avec un rapport sur les opérations de la Société, un mois au moins avant l'assemblée générale ordinaire des Actionnaires, aux commissaires qui commenteront ces documents dans leur rapport.

20. Répartition des bénéfices.

20.1 Chaque année cinq pour cent au moins des bénéfices nets sont prélevés pour la constitution de la réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve aura atteint dix pour cent du capital social.

20.2 Après dotation à la réserve légale, l'assemblée générale des Actionnaires décide de la répartition et de la distribution du solde des bénéfices nets.

20.3 Le Conseil d'Administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

Titre VI. - Dissolution, Liquidation.

21. Dissolution, Liquidation.

21.1 La Société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale des Actionnaires, délibérant dans les mêmes conditions que celles prévues pour la modification des Statuts.

21.2 Lors de la dissolution de la Société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, nommés par l'assemblée générale des Actionnaires.

Titre VII. - Loi applicable

22. Loi applicable. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, trouvera son application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents Statuts.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence à la date du présent acte et prend fin le 31 décembre 2015.

Souscription et libération

Toutes les parts sociales ont été intégralement souscrites et payées en numéraire par "Matterhorn Telecom Holding S.A.", prénommée.

Toutes les parts souscrites ont été entièrement payées en numéraire de sorte que la somme de quarante mille Francs Suisses (CHF 40.000,00) est dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné.

Frais

Le montant des frais et dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombe à la Société ou qui est mis à charge à raison de sa constitution est évalué environ à mille cinq cents euros.

Résolutions de l'actionnaire unique

Et aussitôt l'actionnaire, représentant l'intégralité du capital social et se considérant comme dûment convoqué, a tenu une assemblée générale extraordinaire et a pris les résolutions suivantes:

1. Le siège social de la Société est établi au 1-3 Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg.
2. Les personnes suivantes sont nommées administrateurs de la Société pour une durée de six (6) ans:
 - Monsieur Geoffrey HENRY, gérant indépendant, né le 5 mai 1972 à Chênée, Belgique, résidant professionnellement au 1-3 Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en tant qu'administrateur de catégorie A;
 - Monsieur Leonardo VOZZI, gérant indépendant, né le 9 juillet 1983 à Policoro, Italie, résidant professionnellement au 10-12, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg, en tant qu'administrateur de catégorie A;
 - Monsieur Yann LECA, gérant indépendant, né le 20 mai 1967 à Paris, France, résidant professionnellement au 1-3 Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en tant qu'administrateur de catégorie B; et
 - Monsieur Olivier ROSENFELD, gérant indépendant, né le 24 novembre 1970 à Etterbeek, Belgique, demeurant au 14 St. George Street, Londres W1S, Grande-Bretagne, en tant qu'administrateur de catégorie B.
3. La société suivante est nommée commissaire aux comptes de la Société pour une durée d'un(1) an:
 - Deloitte Audit S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 560 Rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, immatriculée auprès du RCS sous le numéro B 67895.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an figurant en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, le texte anglais fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire du comparant, connue du notaire instrumentaire par son nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: L. HARROCH, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 27 mars 2015. Relation: EAC/2015/7159. Reçu soixante-quinze Euros (75.- EUR).

Le Receveur ff. (signé): Monique HALSDORF.

Référence de publication: 2015049333/580.

(150057013) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 2015.

Matterhorn Telecom Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 1-3, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 195.766.

—
STATUTES

In the year two thousand and fifteen, on the twenty-fifth of March.

Before the undersigned, Maître Jean-Joseph WAGNER, notary, residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

"Matterhorn Mobile S.A.", a société anonyme, governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 1-3 Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 165.835, here represented by Mrs Linda HARROCH, avocat, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy, given on 19 March 2015.

Said proxy, initialled ne varietur by the appearing party and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, acting in his here above stated capacities, has required the officiating notary to enact the deed of incorporation of a public limited company (société anonyme) which he declares organized and the articles of incorporation of which shall be as follows:

Chapter I. - Name, Registered office, Object, Duration.

1. Form, Name.

1.1 The Company is hereby formed as a Luxembourg public limited liability company (société anonyme) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg (and in particular, the amended law dated 10 August 1915 on commercial companies (the "1915 Law")) and by the present articles (the "Articles").

1.2 The Company exists under the name of “Matterhorn Telecom Holding S.A.”.

2. Registered office.

2.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg-City (Grand Duchy of Luxembourg).

2.2 It may be transferred to any other municipality in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the sole shareholder or in case of plurality of shareholders by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

2.3 The board of directors of the Company (the “Board of Directors”) is authorized to change the address of the Company inside the municipality of the Company’s registered office.

2.4 Should any political, economic or social events of an exceptional nature occur or threaten to occur which are likely to affect the normal functioning of the registered office or communications with abroad, the registered office may be provisionally transferred abroad until such time as circumstances have completely returned to normal. Such decision will not affect the Company’s nationality which will notwithstanding such transfer, remain that of a Luxembourg company. The decision as to the transfer abroad of the registered office will be made by the Board of Directors.

2.5 The Company may have offices and branches, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

3. Object. The objects of the Company are:

3.1 to act as an investment holding company and to co-ordinate the business of any corporate bodies in which the Company is for the time being directly or indirectly interested, and to acquire (whether by original subscription, tender, purchase, exchange or otherwise) the whole of or any part of the stock, shares, debentures, debenture stocks, bonds and other securities issued or guaranteed by any person and any other asset of any kind and to hold the same as investments, and to sell, exchange and dispose of the same;

3.2 to purchase, take on lease, exchange, hire and otherwise acquire any real or personal property and any right or privilege over or in respect of it;

3.3 to sell, lease, exchange, let on hire and dispose of any real or personal property and/or the whole or any part of the undertaking of the Company, for such consideration as the Board of Directors thinks fit, including for shares, debentures or other securities, whether fully or partly paid up, of any person, whether or not having objects (altogether or in part) similar to those of the Company; to hold any shares, debentures and other securities so acquired; to improve, manage, develop, sell, exchange, lease, mortgage, dispose of, grant options over, turn to account and otherwise deal with all or any part of the property and rights of the Company;

3.4 to carry on any trade or business whatsoever and to acquire, undertake and carry on the whole or any part of the business, property and/or liabilities of any person carrying on any business;

3.5 to invest and deal with the Company’s money and funds in any way the Board of Directors thinks fit and to lend money and give credit in each case to any person with or without security;

3.6 to borrow, raise and secure the payment of money in any way the Board of Directors or thinks fit, including by the issue (to the extent permitted by Luxembourg Law) of debentures and other securities or instruments, perpetual or otherwise, convertible or not, whether or not charged on all or any of the Company’s property (present and future) or its uncalled capital, and to purchase, redeem, convert and pay off those securities;

3.7 to acquire an interest in, amalgamate, merge, consolidate with and enter into partnership or any arrangement for the sharing of profits, union of interests, co-operation, joint venture, reciprocal concession or otherwise with any person, including any employees of the Company;

3.8 to enter into any guarantee or contract of indemnity or suretyship, and to provide security, including the guarantee and provision of security for the performance of the obligations of and the payment of any money (including capital, principal, premiums, dividends, interest, commissions, charges, discount and any related costs or expenses whether on shares or other securities) by any person including any body corporate in which the Company has a direct or indirect interest or any person which is for the time being a member or otherwise has a direct or indirect interest in the Company or is associated with the Company in any business or venture, with or without the Company receiving any consideration or advantage (whether direct or indirect), and whether by personal covenant or mortgage, charge or lien over all or part of the Company’s undertaking, property, assets or uncalled capital (present and future) or by other means; for the purposes of this article 3.8 “guarantee” includes any obligation, however described, to pay, satisfy, provide funds for the payment or satisfaction of (including by advance of money, purchase of or subscription for shares or other securities and purchase of assets or services), indemnify and keep indemnified against the consequences of default in the payment of, or otherwise be responsible for, any indebtedness of any other person;

3.9 to do all or any of the things provided in any paragraph of this article 3 (a) in any part of the world; (b) as principal, agent, contractor, trustee or otherwise; (c) by or through trustees, agents, sub-contractors or otherwise; and (d) alone or with another person or persons;

3.10 to do all things (including entering into, performing and delivering contracts, deeds, agreements and arrangements with or in favour of any person) that are in the opinion of the Board of Directors incidental or conducive to the attainment of all or any of the Company’s objects, or the exercise of all or any of its powers;

3.11 to act as general or limited member with unlimited or limited liability for all debts and obligations or memberships or similar corporate structures PROVIDED ALWAYS that the Company will not enter into any transaction which would constitute a regulated activity of the financial sector or require a business license under Luxembourg Law without due authorisation under Luxembourg Law.

4. Duration. The Company is formed for an unlimited duration.

Chapter II. - Capital.

5. Capital. The subscribed capital is set at fifty thousand Swiss Francs (CHF 50,000.00) divided into fifty thousand (50,000) registered shares with a nominal value of one Swiss Franc (CHF 1.00) each, fully paid up (by 100%).

6. Form of the shares. The shares are in principle in registered form, or in bearer form at the request of the Shareholders and subject to legal conditions.

The bearer shares shall be deposited with a depositary appointed by the Board of Directors or the Management Board and according to the requirements of Article 42, (2) of the Law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended. The depositary shall hold a bearer shares register in Luxembourg in which the bearer shares are registered in the name of the shareholder as being the owner of such shares.

The Company shall consider the person in whose name the shares are registered in the register of shareholders or in the bearer shares register as the full owner of such shares.

Upon request of the shareholders, certificates stating inscription of the registered shares shall be delivered to the shareholders by the Company or by the depositary in case of bearer shares.

7. Payment of shares. Payments on shares not fully paid up at the time of subscription may be made at the time and upon conditions which the Board of Directors shall from time to time determine. Any amount called up on shares will be charged equally on all outstanding shares which are not fully paid up.

8. Modification of capital.

8.1 The subscribed capital of the Company may be increased or reduced by resolutions of the Shareholders adopted in the manner legally required for amending the Articles.

8.2 The Company can repurchase its own shares within the limits set by the 1915 Law.

Chapter III. - Directors, Board of directors, Statutory auditors.

9. Board of directors.

9.1 In case of plurality of shareholders, the Company must be managed by a Board of Directors consisting of at least four members, two directors of category A (the "Category A Directors") and two directors of category B (the "Category B Directors"), who need not be shareholders.

9.2 A legal entity may be a member of the Board of Directors of the Company. In such case, such legal entity must designate a permanent representative who shall perform this role in the name and on behalf of the legal entity. The relevant legal entity may only remove its permanent representative if it appoints its successor at the same time.

9.3 The Directors are appointed by the general meeting of shareholders for a period not exceeding six years and are re-eligible. They may be removed at any time by a resolution of the general meeting of shareholders. They will remain in function until their successors have been appointed. In case a Director is elected without any indication on the term of his mandate, he is deemed to be elected for six years from the date of his election.

9.4 In the event of vacancy of a member of the Board of Directors because of death, retirement or otherwise, the remaining Directors thus appointed may meet and elect, by majority vote, a Director to fill such vacancy until the next general meeting of shareholders which will be asked to ratify such election.

10. Meetings of the board of directors.

10.1 The Board of Directors shall elect a Chairman from among its members. The first Chairman may be appointed by the first general meeting of Shareholders. If the Chairman is unable to be present, he will be replaced by a Director elected for this purpose from among the Directors present at the meeting.

10.2 The meetings of the Board of Directors are convened by the Chairman or by any Director. In case that all the Directors are present or represented, they may waive all convening requirements and formalities.

10.3 The Board of Directors can only validly meet and take decisions if a majority of members is present or represented by proxies including at least one Category A Director and one Category B Director. Any Director may act at any meeting of the Board of Directors by appointing in writing, by telegram or telefax another Director as his proxy. A Director may also appoint another Director to represent him by phone to be confirmed in writing at a later stage.

10.4 All decisions by the Board of Directors require a simple majority of votes cast. In case of ballot, the Chairman has a casting vote.

10.5 The use of video-conferencing equipment and conference call means allowing the identification of each participating Director shall be allowed. These means must comply with technical features which guarantee an effective participation to the meeting allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another on a continuous basis

and allowing an effective participation of such persons in the meeting. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting. A meeting held through such means of communication is deemed to be held at the registered office of the Company. Each participating Director shall be authorised to vote by video or by telephone.

10.6 Circular resolutions of the Board of Directors can be validly taken if approved in writing and signed by all Directors in person. Such approval may be in a single or in several separate documents sent by fax, email, telegram or telex. These resolutions shall have the same effect as resolutions voted at the Directors' meetings, duly convened.

10.7 Votes may also be cast by fax, e-mail, or by telephone provided in such latter event such vote is confirmed in writing.

10.8 The minutes of a meeting of the Board of Directors shall be signed by the Chairman of the Board of Directors or by any two Directors. Extracts shall be certified by the Chairman of the Board of Directors or by any two Directors.

11. General powers of the board of directors.

11.1 The Board of Directors is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the Company's interests. All powers not expressly reserved by the 1915 Law to the general meeting of Shareholders fall within the competence of the Board of Directors.

11.2 Any director having an interest in a transaction submitted for approval to the Board of Directors conflicting with that of the company, shall advise the board thereof and cause a record of his statement to be included in the minutes of the meeting. He may not take part in these deliberations. At the next following general meeting, before any other resolution is put to vote, a special report shall be made on any transactions in which any of the directors may have had an interest conflicting with that of the company.

11.3 The Board of Directors shall be entitled to create any special committee that might be necessary for the Company, to appoint the relevant members and determine their role and remuneration if any.

12. Delegation of powers.

12.1 The Board of Directors may delegate its powers to conduct the daily management and affairs of the Company and the representation of the Company for such daily management and affairs to any member or members of the Board, Directors, managers, officers or other agents, legal or physical person, who need not be Shareholders of the Company, under such terms and with such powers as the Board shall determine.

12.2 The Board of Directors may also confer all powers and special mandates to any person who need not be Directors, appoint and dismiss all officers and employees and fix their emoluments.

13. Representation of the company.

13.1 Towards third parties, in all circumstances, the Company shall be bound by the signatures of any two Directors together (including the signature of one Category A Director and one Category B Director) or by the single signature of any person to whom such signatory power shall be delegated by any two directors, but only within the limits of such power.

13.2 Towards third parties, in all circumstances, the Company shall also be, in case a daily manager has been appointed in order to conduct the daily management and affairs of the Company and the representation of the Company for such daily management and affairs, bound by the sole signature of the daily manager, but only within the limits of such power.

14. Statutory auditor.

14.1 The Company is supervised by one or more statutory auditors.

14.2 The general meeting of Shareholders appoints the statutory auditor(s) and determines their number, their remuneration and the term of their office. The appointment may, however, not exceed a period of six years. In case the statutory auditors are elected without mention of the term of their mandate, they are deemed to be elected for 6 years from the date of their election.

14.3 The statutory auditors are re-eligible.

Chapter IV. - General meeting of shareholders.

15. Powers of the sole shareholder / General meeting of shareholders.

15.1 The Company may have a sole shareholder at the time of its incorporation or when all of its shares come to be held by a single person. The death or dissolution of the sole shareholder does not result in the dissolution of the company.

15.2 If there is only one shareholder, the sole shareholder assumes all powers conferred to the general meeting of Shareholders and takes the decisions in writing.

15.3 In case of plurality of shareholders, the general meeting of Shareholders shall represent the entire body of Shareholders of the Company. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to the operations of the Company.

15.4 Any general meeting shall be convened by the Board of Directors by means of convening notice sent to each registered Shareholder in compliance with the 1915 Law. It must be convened following the request of shareholders representing at least ten per cent (10%) of the Company's share capital. In case all the Shareholders are present or

represented and if they declare that they have been informed of the agenda of the meeting, they may waive all convening requirements and formalities of publication. Shareholders representing at least ten per cent (10%) of the Company's share capital may request the adjunction of one or several items to the agenda of any general meeting of shareholders. Such request must be addressed to the Company's registered office by registered mail at least five (5) days before the date of the meeting.

15.5 Each shareholder may vote through voting forms sent by post or facsimile to the Company's registered office or to the address specified in the convening notice. The shareholders may only use voting forms provided by the Company and which contain at least the place, date and time of the meeting, the agenda of the meeting, the proposal submitted to the decision of the meeting, as well as for each proposal three boxes allowing the shareholder to vote in favour, against, or abstain from voting on each proposed resolution by ticking the appropriate box.

15.6 Voting forms which show neither a vote in favour, nor against the resolution, nor an abstention, shall be void. The Company will only take into account voting forms received three (3) days prior to the general meeting of shareholders they relate to.

15.7 The shareholders are entitled to participate to the meeting by videoconference or by telecommunications means allowing their identification, and are deemed to be present, for the quorum conditions and the majority. These means must comply with technical features guaranteeing an effective participation to the meeting whereof the deliberations are transmitted in a continuing way.

15.8 Unless otherwise provided by the 1915 Law or by the Articles, all decisions by the annual or ordinary general meeting of Shareholders shall be taken by simple majority of the votes, regardless of the proportion of the capital represented.

15.9 When the company has a sole shareholder, his decisions are written resolutions.

15.10 An extraordinary general meeting convened to amend any provisions of the Articles shall not validly deliberate unless at least one half of the capital is represented and the agenda indicates the proposed amendments to the Articles. If the first of these conditions is not satisfied, a second meeting may be convened, in the manner prescribed by the Articles or by the 1915 Law. Such convening notice shall reproduce the agenda and indicate the date and the results of the previous meeting. The second meeting shall validly deliberate regardless of the proportion of the capital represented. At both meetings, resolutions, in order to be adopted, must be carried by at least two-third of the votes cast. Votes cast shall not include votes attaching to shares in respect of which the shareholder has not taken part in the vote or has abstained or has returned a blank or invalid vote.

15.11 However, the nationality of the Company may be changed and the commitments of its Shareholders may be increased only with the unanimous consent of all the Shareholders and in compliance with any other legal requirement.

16. Place and date of the annual general meeting of shareholders. The annual general meeting of Shareholders is held in the City of Luxembourg, at a place specified in the notice convening the meeting in Luxembourg on the second Tuesday of June at 2.00. p.m.

17. Other general meetings. The Board of Directors or the statutory auditors may convene other general meetings. A general meeting has to be convened at the request of the Shareholders which together represent one tenth of the capital of the Company.

18. Votes. Each Share is entitled to one vote. A shareholder may be represented at any general meeting, even the annual general meeting of Shareholders, by appointing in writing (or by fax or e-mail or any similar means) an attorney who need not to be a shareholder and is therefore entitled to vote by proxy.

Chapter V. - Business year, Distribution of profits.

19. Business year.

19.1 The business year of the Company begins on the first day of January and ends on the last day of December of each year.

19.2 The Board of Directors draws up the balance sheet and the profit and loss account. It submits these documents together with a report of the operations of the Company at least one month prior to the annual general meeting of Shareholders to the statutory auditors who shall make a report containing comments on such documents.

20. Distribution of profits.

20.1 Each year at least five per cent of the net profits has to be allocated to the legal reserve account. This allocation is no longer mandatory if and as long as such legal reserve amounts to at least one tenth of the capital of the Company.

20.2 After allocation to the legal reserve, the general meeting of Shareholders determines the appropriation and distribution of net profits.

20.3 The Board of Directors may resolve to pay interim dividends in accordance with the terms prescribed by the 1915 Law.

Chapter VI. - Dissolution, Liquidation.

21. Dissolution, Liquidation.

21.1 The Company may be dissolved by a decision of the general meeting of Shareholders voting with the same quorum as for the amendment of the Articles.

21.2 Should the Company be dissolved, the liquidation will be carried out by one or more liquidators appointed by the general meeting of Shareholders.

Chapter VII. - Applicable law.

22. Applicable law. All matters not governed by these Articles shall be determined in accordance with the 1915 Law.

Transitory provision

The first financial year starts on this date and ends on 31 December 2015.

Subscription and payment

All the shares have been fully subscribed and entirely paid up in cash by "Matterhorn Mobile S.A.", prenamed.

All the shares so subscribed are fully paid up in cash so that the amount of fifty thousand Swiss Francs (CHF 50,000.00), is as of now available to the Company, as it has been justified to the undersigned notary.

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately one thousand five hundred Euro.

Resolutions of the sole partner

The above named person, representing the entire subscribed capital and considering himself as fully convened, has immediately proceeded to hold an extraordinary general meeting and has passed the following resolutions:

1. The registered office of the Company shall be at 1-3 Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg.
2. The following persons are appointed directors of the Company for a period of six (6) years:
 - Mr. Geoffrey HENRY, Manager, born on 5 May 1972 in Chênée, Belgium, with professional address at 1-3 Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, as class A director;
 - Mr. Leonardo VOZZI, Manager, born in Policoro, Italy, on 9 July 1983, residing at 10-12, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg, as class A director;
 - Mr. Yann LECA, Manager, born in Paris on 20 May 1967, with professional address at 1-3 Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, as class B director; and
 - Mr. Olivier ROSENFELD, Manager, born in Etterbeek, Belgium, on 24 November 1970, residing in residing at 14 St. George Street, London W1S, UK, as class B director.
3. The following entity is appointed as statutory auditor of the Company for a period of one (1) year:
 - Deloitte Audit S.à r.l., a société à responsabilité limitée existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with its registered office at 560 Rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, registered with the Luxembourg trade and companies register under number B 67895.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing party and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by his name, first name, civil status and residence, the said person appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède

L'an deux mille quinze, le vingt-cinq mars.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU

«Matterhorn Mobile S.A.», une société anonyme constituée et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 1-3 Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 165.835, ici représentée par Madame Linda HARROCH, avocat, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 19 mars 2015.

La procuration, signée ne varietur par la mandataire du comparant et par le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lequel comparant, représenté comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société anonyme qu'il déclare constituer et dont il a arrêté les statuts comme suit:

Titre I^{er} . - Dénomination, Siège, Objet, Durée

1. Forme, Dénomination.

1.1 La Société est une société anonyme luxembourgeoise régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg (et en particulier, la loi modifiée du 10 Août 1915 sur les sociétés commerciales (la «Loi de 1915»)) et par les présents statuts (les «Statuts»).

1.2 La Société adopte la dénomination «Matterhorn Telecom Holding S.A.».

2. Siège social.

2.1 Le siège social de la Société est établi dans la ville de Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

2.2 Il peut être transféré vers tout autre commune à l'intérieur du Grand-Duché de Luxembourg au moyen d'une résolution de l'actionnaire unique ou en cas de pluralité d'actionnaires au moyen d'une résolution de l'assemblée générale de ses actionnaires délibérant selon la manière prévue pour la modification des Statuts.

2.3 Le conseil d'administration de la Société (le «Conseil d'Administration») est autorisé à changer l'adresse de la Société à l'intérieur de la commune du siège social statutaire.

2.4 Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication de ce siège avec l'étranger se produisent ou sont imminents, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert, conservera la nationalité luxembourgeoise. Pareille décision de transfert du siège social sera prise par le Conseil d'Administration.

2.5. La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

3. Objet. L'objet de la Société est:

3.1 d'agir en tant que société holding d'investissement et de coordonner l'activité de toutes entités dans lesquelles la Société a un intérêt direct ou indirect, et d'acquérir (soit par souscription originale, offre publique, achat, échange ou autre) la totalité ou une partie du capital, des actions, des obligations, des bons ou autres titres émis ou garantis par toute personne et tout autre actif et de les détenir en tant qu'investissements, de les vendre, de les échanger et d'en disposer;

3.2 d'acheter, de prendre à bail, d'échanger, de louer ou d'acquérir par tout autre moyen tout bien immeuble ou meuble et tout droit ou privilège existant sur ce bien ou relatif à celui-ci;

3.3 de vendre, louer, échanger, de mettre ou de prendre en location et de disposer de tout bien immeuble ou meuble et/ou de la totalité ou d'une partie du fonds de commerce de la Société, pour toute contrepartie que le Conseil d'Administration estime adéquate, incluant pour les actions, obligations ou autres titres, totalement ou partiellement libérés, de toute personne, ayant ou non (en totalité ou en partie) un objet similaire à celui de la Société; de détenir toutes actions, obligations et autres titres ainsi acquis; d'améliorer, gérer, développer, vendre, échanger, louer, hypothéquer, disposer de, octroyer des options sur, ou négocier la totalité ou une partie des biens et droits de la Société;

3.4 de réaliser tout commerce ou affaires de toutes sortes et d'acquérir, entreprendre ou poursuivre tout ou une partie des affaires, des biens et/ou passifs de toute personne réalisant des affaires;

3.5 d'investir et de négocier de l'argent et les fonds de la Société de quelque manière que le Conseil d'Administration estime adéquate et de prêter de l'argent et d'octroyer crédit à toute personne avec ou sans garantie;

3.6 d'emprunter, lever ou garantir le paiement de sommes d'argent de quelque manière que le Conseil d'Administration estime adéquate, incluant l'émission (dans le cadre permis par la Loi Luxembourgeoise) d'obligations et autres titres ou instruments financiers, perpétuels ou autre, convertibles ou non, à payer ou non sur la totalité ou une partie des biens de la Société (présents et futurs) ou sur son capital non encore libéré, et d'acheter, racheter, convertir et rembourser ces titres;

3.7 d'acquérir tout intérêt dans, fusionner avec, ou entrer dans tout partenariat ou accord relatif au partage de profits, l'union d'intérêts, la coopération, la participation en société, la concession mutuelle ou autre, avec toute personne, incluant tout employé de la Société;

3.8 de conclure toute garantie ou tout engagement d'indemniser, et de fournir toute sûreté incluant les garanties et octroi de sûretés pour la réalisation d'obligations et le paiement de toute somme d'argent (incluant le capital, le principal, les primes, dividendes, intérêts, commissions, charges, escomptes ou tous coûts relatifs ou dépenses sur actions ou autre titres) par toute personne incluant toute entité sociale dans laquelle la Société a un intérêt direct ou indirect ou toute personne étant membre ou ayant un intérêt direct ou indirect dans la Société ou étant associée avec la Société dans toute activité ou entreprise, que la Société en reçoive ou non une contrepartie ou un avantage (direct ou indirect), soit par engagement personnel ou hypothèque, sûreté ou privilège sur tout ou une partie du fonds de commerce, des biens, des actifs ou du capital non encore libéré de la Société (présent et futur) ou par tout autre moyen; pour les besoins du présent article 3.8 «garantie» inclut toute obligation, quel qu'en soit le libellé, de payer, satisfaire, fournir des fonds pour le paiement ou la satisfaction de (incluant l'avance d'argent, l'achat ou la souscription d'actions ou autres titres et l'achat

d'actifs ou de services), d'indemniser et maintenir indemnisé contre les conséquences d'un défaut de paiement, ou d'être responsable, de toute autre manière, des dettes de toute autre personne;

3.9 de faire toute chose prévue aux paragraphes du présent Article 3 (a) dans toute partie du monde; (b) en tant que commettant, agent, le contractant, fiduciaire ou autre; (c) par l'intermédiaire de fiduciaires, agents, sous-contractants ou autres; (d) seul ou avec d'autre(s) personne(s);

3.10 de faire toutes choses (incluant conclure, réaliser ou délivrer des contrats, actes, accords et arrangements avec ou en faveur de toute personne) que le Conseil d'Administration considère comme incitant ou propice à l'accomplissement de tout ou partie de l'objet social de la Société, ou l'exercice de tout ou partie des pouvoirs de celle-ci;

3.11 d'agir comme associé commandité ou commanditaire, responsable indéfiniment ou de façon limitée pour toutes dettes et engagements sociaux de sociétés ou associations en commandite ou autres structures sociétaires similaires

SOUS RESERVE que la Société n'entrera jamais dans aucune opération qui constituerait une activité réglementée du secteur financier ou qui exigerait une licence professionnelle conformément à la Loi Luxembourgeoise, sans l'autorisation requise par celle-ci.

4. Durée. La Société est constituée pour une durée indéterminée.

Titre II. - Capital

5. Capital social. Le capital social souscrit est fixé à cinquante mille Francs Suisses (CHF 50.000,00) divisé en cinquante mille (50.000) actions nominatives, d'une valeur d'un Franc Suisse (1.00 CHF) chacune, entièrement libérée (à raison de 100%).

6. Nature des actions. Les actions sont, en principe, nominatives, ou au porteur à la demande des Actionnaires et dans le respect des conditions légales.

Les actions au porteur sont à déposer auprès d'un dépositaire nommé par le conseil d'administration ou le directoire, selon le cas, répondant aux conditions de l'Article 42, (2), de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle qu'amendée. Le dépositaire maintient un registre des actions au porteur au Luxembourg dans lequel les actions au porteur sont inscrites au nom de l'actionnaire propriétaire des actions.

La Société reconnaît les personnes au nom desquelles les actions sont enregistrées dans le registre des actionnaires comme les pleins propriétaires de ces actions.

A la demande des actionnaires, des certificats d'inscription nominatifs seront délivrés aux actionnaires par la Société ou par le dépositaire en cas d'actions au porteur.

7. Versements. Les versements à effectuer sur les actions non entièrement libérées lors de leur souscription pourront se faire aux dates et aux conditions que le Conseil d'Administration déterminera dans ces cas. Tout versement appelé s'impute à parts égales sur l'ensemble des actions qui ne sont pas entièrement libérées.

8. Modification du capital.

8.1 Le capital souscrit de la Société peut être augmenté ou réduit par décisions de l'assemblée générale des Actionnaires statuant comme en matière de modification des Statuts.

8.2 La Société peut procéder au rachat de ses propres actions sous les conditions prévues par la loi.

Titre III. - Administrateurs, Conseil d'administration, Commissaires.

9. Conseil d'administration.

9.1 En cas de pluralité d'actionnaires, la Société doit être administrée par un Conseil d'Administration composé de quatre membres au moins, les administrateurs de catégorie A (les «Administrateurs de Catégorie A») et les administrateurs de catégorie B (les «Administrateurs de Catégorie B»), actionnaires ou non.

9.2 Dans ce cas, une telle personne morale nommera un représentant permanent qui assurera ses fonctions au nom et pour le compte de la personne morale. La personne morale en question ne peut révoquer son représentant permanent qu'en nommant en même temps un successeur.

9.3 Les Administrateurs sont nommés par l'assemblée générale des actionnaires pour une période n'excédant pas six ans et sont rééligibles. Ils peuvent être révoqués à tout moment par l'assemblée générale des actionnaires. Ils restent en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs soient nommés. Les Administrateurs élus sans aucune indication de la durée de leur mandat seront réputés avoir été élus pour un terme de six ans.

9.4 En cas de vacance du poste d'un administrateur pour cause de décès, de démission ou autre raison, les administrateurs restants nommés de la sorte peuvent se réunir et pourvoir à son remplacement, à la majorité des votes, jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires portant ratification du remplacement effectué.

10. Réunions du conseil d'administration.

10.1 Le Conseil d'Administration élira parmi ses membres un Président. Le premier Président peut être nommé par la première assemblée générale des Actionnaires. En cas d'empêchement du Président, il sera remplacé par l'Administrateur élu à cette fin parmi les membres présents à la réunion.

10.2 Le Conseil d'Administration se réunit sur convocation du Président ou d'un Administrateur. Lorsque tous les Administrateurs sont présents ou représentés, ils pourront renoncer aux formalités de convocation.

10.3 Le Conseil d'Administration ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée incluant au moins un Administrateur de Catégorie A et un Administrateur de Catégorie B. Tout Administrateur est autorisé à se faire représenter lors d'une réunion du Conseil d'Administration par un autre Administrateur, en lui donnant une procuration par écrit, par télégramme, par télécopie ou par tout autre moyen. Un Administrateur peut également désigner par téléphone un autre Administrateur pour le représenter. Cette désignation devra être confirmée par une lettre écrite.

10.4 Toute décision du Conseil d'Administration est prise à la majorité simple des votes exprimés. En cas de partage, la voix du Président est prépondérante.

10.5 L'utilisation des moyens de vidéo conférence et de conférence téléphonique permettant l'identification de chaque Administrateur participant est autorisée. Ces moyens doivent satisfaire à des caractéristiques techniques garantissant une participation effective à la réunion du conseil permettant à toutes les personnes prenant part à la réunion de s'entendre de façon continue et permettant une participation effective de ces personnes à la réunion. La participation à la réunion par ces moyens est équivalente à la participation à la réunion en personne. Une réunion tenue par de tels moyens de communication est réputée avoir été tenue au siège social de la Société. Chaque Administrateur participant est habilité à prendre part au vote par téléphone ou par visioconférence.

10.6 Des résolutions du Conseil d'Administration peuvent être prises valablement par voie circulaire si elles sont signées et approuvées par écrit par tous les Administrateurs. Cette approbation peut résulter d'un seul ou de plusieurs documents séparés transmis par fax, e-mail, télégramme ou télex. Ces décisions auront le même effet et la même validité que des décisions votées lors d'une réunion du Conseil d'Administration, dûment convoqué.

10.7 Les votes pourront également être exprimés par fax, e-mail ou par téléphone, à condition, dans cette dernière hypothèse, que le vote soit confirmé par écrit.

10.8 Les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration sont signés par le Président du Conseil d'Administration et par deux Administrateurs. Des extraits seront certifiés par le Président du Conseil d'Administration ou par deux Administrateurs.

11. Pouvoirs généraux du conseil d'administration.

11.1 Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus larges de passer tous actes d'administration et de disposition dans l'intérêt de la Société. Tous pouvoirs que la Loi ne réserve pas expressément à l'assemblée générale des Actionnaires sont de la compétence du Conseil d'Administration.

11.2 Tout Administrateur qui a un intérêt opposé à celui de la Société, dans une opération soumise à l'approbation du Conseil d'Administration, est tenu d'en prévenir le conseil et de faire mentionner cette déclaration dans le procès-verbal de la séance. Il ne peut prendre part à cette délibération. Lors de la prochaine assemblée générale, avant tout vote sur d'autres résolutions, il est spécialement rendu compte des opérations dans lesquelles un des Administrateurs aurait eu un intérêt opposé à celui de la Société.

11.3 Le Conseil d'Administration aura la possibilité de créer tout comité spécial nécessaire à la Société, de nommer ses membres et de déterminer leurs rôles et leurs rémunérations si tel était le cas.

12. Délégation de pouvoirs.

12.1 Le Conseil d'Administration pourra déléguer ses pouvoirs relatifs à la gestion journalière des affaires de la Société et à la représentation de la Société pour la conduite journalière des affaires, à un ou plusieurs Administrateurs, directeurs, gérants et autres agents, associés ou non, agissant à telles conditions et avec tels pouvoirs que le Conseil déterminera.

12.2 Le Conseil d'Administration pourra également conférer tous pouvoirs et mandats spéciaux à toutes personnes qui n'ont pas besoin d'être Administrateurs, nommer et révoquer tous fondés de pouvoirs et employés, et fixer leurs émoluments.

13. Représentation de la société.

13.1 Envers les tiers, en toutes circonstances, la Société sera engagée par la signature conjointe de deux Administrateurs incluant un Administrateur de Catégorie A et un Administrateur de Catégorie B, ou par la signature unique de toute personne à qui le pouvoir de signature aura été délégué par deux Administrateurs, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.

13.2 Envers les tiers, en toutes circonstances, la Société sera engagée, en cas d'Administrateur-délégué nommé pour la gestion et les opérations courantes de la Société et pour la représentation de la Société dans la gestion et les opérations courantes, par la seule signature de l'Administrateur-délégué, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.

14. Commissaire aux comptes.

14.1 La Société est surveillée par un ou plusieurs commissaires aux comptes qui n'ont pas besoin d'être Actionnaires.

14.2 L'assemblée générale des Actionnaires désigne le(s) commissaire(s) et détermine leur nombre, leur rémunération et la durée de leurs fonctions. Leur nomination ne pourra toutefois excéder six années. Les commissaires élus sans indication de la durée de leur mandat, seront réputés avoir été élus pour un terme de six ans

14.3 Ils sont rééligibles.

Titre IV. - Assemblée générale des actionnaires.

15. Pouvoirs de l'actionnaire unique / Assemblée générale des actionnaires.

15.1 La Société peut avoir un actionnaire unique lors de sa constitution, ainsi que par la réunion de toutes ses actions en une seule main. Le décès ou la dissolution de l'actionnaire unique n'entraîne pas la dissolution de la société.

15.2 S'il y a seulement un actionnaire, l'actionnaire unique assure tous les pouvoirs conférés à l'assemblée générale des actionnaires et prend les décisions par écrit.

15.3 En cas de pluralité d'actionnaires, l'assemblée générale des actionnaires représente tous les actionnaires de la Société. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour ordonner, exécuter ou ratifier tous les actes relatifs à l'activité de la Société.

15.4 Toute assemblée générale sera convoquée par le Conseil d'Administration par notification écrite en conformité avec la Loi. L'assemblée sera convoquée à la demande des actionnaires représentant au moins dix pour cent (10%) du capital de la Société. Lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir pris connaissance de l'agenda de l'assemblée, ils pourront renoncer aux formalités préalables de convocation ou de publication. Les actionnaires représentant au moins dix pour cent (10%) du capital de la Société peuvent demander l'ajout d'un ou de plusieurs points sur l'ordre du jour de toute assemblée générale des actionnaires. Une telle demande doit être adressée au siège social de la Société par courrier recommandé au moins cinq (5) jours avant la date de l'assemblée.

15.5 Tout actionnaire peut voter au moyen d'un formulaire envoyé par poste ou par fax au siège social de la Société ou à l'adresse mentionnée dans la convocation. Les actionnaires ne peuvent utiliser que les formulaires mis à la disposition par la Société, qui mentionnent au moins le lieu, la date et l'heure de l'assemblée, les propositions soumises à la décision de l'assemblée, ainsi que, pour chaque proposition, trois cases permettant à l'actionnaire de voter pour, contre ou de s'abstenir du vote sur chaque proposition en cochant la case adéquate. Les formulaires qui ne contiennent ni un vote pour, ni un vote contre la résolution, ni une abstention, seront nuls. La Société ne prendra en compte que les formulaires reçus trois (3) jours avant la réunion de l'assemblée générale.

15.6 Un actionnaire peut être représenté à l'assemblée générale des actionnaires en nommant par écrit (ou par fax ou par e-mail ou par tout moyen similaire) un mandataire qui ne doit pas être un actionnaire et est par conséquent autorisé à voter par procuration.

15.7 Les actionnaires sont autorisés à participer à une assemblée générale des actionnaires par visioconférence ou par des moyens de télécommunications permettant leur identification et sont considérés comme présent, pour les conditions de quorum et de majorité. Ces moyens doivent satisfaire à des caractéristiques techniques garantissant une participation effective à l'assemblée dont les délibérations sont retransmises de façon continue.

15.8 Sauf dans les cas déterminés par la loi ou les Statuts, les décisions prises par l'assemblée ordinaire des actionnaires sont adoptées à la majorité simple des voix, quelle que soit la portion du capital représentée.

15.9 Lorsque la société a un actionnaire unique, ses décisions sont des résolutions écrites.

15.10 Une assemblée générale extraordinaire des actionnaires convoquée aux fins de modifier une disposition des Statuts ne pourra valablement délibérer que si au moins la moitié du capital est présente ou représentée et que l'ordre du jour indique les modifications statutaires proposées. Si la première de ces conditions n'est pas remplie, une seconde assemblée peut être convoquée, dans les formes prévues par les Statuts ou par la loi. Cette convocation reproduit l'ordre du jour, en indiquant la date et le résultat de la précédente assemblée. La seconde assemblée délibère valablement, quelle que soit la proportion du capital représenté. Dans les deux assemblées, les résolutions, pour être valables, doivent être adoptées par une majorité de deux tiers des Actionnaires présents ou représentés.

15.11 Cependant, la nationalité de la Société ne peut être changée et l'augmentation ou la réduction des engagements des actionnaires ne peuvent être décidées qu'avec l'accord unanime des actionnaires et sous réserve du respect de toute autre disposition légale.

16. Endroit et date de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires. L'assemblée générale annuelle des Actionnaires se réunit chaque année dans la ville de Luxembourg, à l'endroit indiqué dans les convocations, le second mardi du mois de juin à 14.00 heures.

17. D'autres assemblées générales des actionnaires. Tout Administrateur ou le commissaire peut convoquer d'autres assemblées générales. Elles doivent être convoquées sur la demande d'Actionnaires représentant dix pour cent du capital social.

18. Votes. Chaque Action donne droit à une voix. Un Actionnaire peut se faire représenter à toute assemblée générale des Actionnaires, y compris l'assemblée générale annuelle des Actionnaires, par une autre personne désignée par écrit ou par télégramme, télex ou téléfax.

Titre V. - Année sociale, Répartition des bénéfices.

19. Année sociale.

19.1 L'année sociale commence le premier janvier et finit le dernier jour de décembre de chaque année.

19.2 Le Conseil d'Administration établit le bilan et le compte de profits et pertes. Il remet les pièces avec un rapport sur les opérations de la Société, un mois au moins avant l'assemblée générale ordinaire des Actionnaires, aux commissaires qui commenteront ces documents dans leur rapport.

20. Répartition des bénéfices.

20.1 Chaque année cinq pour cent au moins des bénéfices nets sont prélevés pour la constitution de la réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve aura atteint dix pour cent du capital social.

20.2 Après dotation à la réserve légale, l'assemblée générale des Actionnaires décide de la répartition et de la distribution du solde des bénéfices nets.

20.3 Le Conseil d'Administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

Titre VI. - Dissolution, Liquidation.

21. Dissolution, Liquidation.

21.1 La Société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale des Actionnaires, délibérant dans les mêmes conditions que celles prévues pour la modification des Statuts.

21.2 Lors de la dissolution de la Société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, nommés par l'assemblée générale des Actionnaires.

Titre VII. - Loi applicable

22. Loi applicable. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, trouvera son application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents Statuts.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence à la date du présent acte et prend fin le 31 décembre 2015.

Souscription et libération

Toutes les parts sociales ont été intégralement souscrites et payées en numéraire par "Matterhorn Mobile S.A.", prénommée.

Toutes les parts souscrites ont été entièrement payées en numéraire de sorte que la somme de cinquante mille Francs Suisses (CHF 50.000,00) est dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné.

Frais

Le montant des frais et dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombe à la Société ou qui est mis à charge à raison de sa constitution est évalué environ à mille cinq cents euros.

Résolutions de l'actionnaire unique

Et aussitôt l'actionnaire, représentant l'intégralité du capital social et se considérant comme dûment convoqué, a tenu une assemblée générale extraordinaire et a pris les résolutions suivantes:

1. Le siège social de la Société est établi au 1-3 Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg.
2. Les personnes suivantes sont nommées directeurs de la Société pour une durée de six (6) ans:
 - Monsieur Geoffrey HENRY, gérant indépendant, né le 5 mai 1972 à Chênée, Belgique, résidant professionnellement au 1-3 Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en tant qu'administrateur de catégorie A;
 - Monsieur Leonardo VOZZI, gérant indépendant, né le 9 juillet 1983 à Policoro, Italie, résidant professionnellement au 10-12, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg, en tant qu'administrateur de catégorie A;
 - Monsieur Yann LECA, gérant indépendant, né le 20 mai 1967 à Paris, France, résidant professionnellement au 1-3 Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en tant qu'administrateur de catégorie B; et
 - Monsieur Olivier ROSENFELD, gérant indépendant, né le 24 novembre 1970 à Etterbeek, Belgique, demeurant au 14 St. George Street, Londres W1S, Grande-Bretagne, en tant qu'administrateur de catégorie B.
3. La société suivante est nommée commissaire aux comptes de la Société pour une durée d'un(1) an:
 - Deloitte Audit S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 560 Rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, immatriculée auprès du RCS sous le numéro B 67895.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an figurant en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, le texte anglais fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire du comparant, connue du notaire instrumentaire par son nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: L. HARROCH, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 27 mars 2015. Relation: EAC/2015/7161. Reçu soixante-quinze Euros (75.- EUR).

Le Receveur ff. (signé): Monique HALSDORF.

Référence de publication: 2015049332/578.

(150056908) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 2015.

CS Investment Funds 3, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 89.370.

Le bilan au 30 septembre 2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 février 2015.

CREDIT SUISSE FUND MANAGEMENT S.A.

Référence de publication: 2015034952/11.

(150039001) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2015.

D2T Services S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 62, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 170.251.

Les comptes annuels arrêtés au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

D2T Services S.A.

Société Anonyme

Référence de publication: 2015034981/12.

(150039672) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2015.

GC Encore S.à r.l., Société à responsabilité limitée de titrisation.

Capital social: GBP 12.500,00.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 3A, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 181.965.

In the year two thousand and fourteen, on the twenty-second day of December.

Before Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg.

There appeared:

Encore Europe Holdings S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 560A, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 178.424,

duly represented by Mr Owen Rowlands, jurist, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, initialled ne varietur by the proxyholder of the appearing party and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party is the sole shareholder (the "Sole Shareholder") of GC Encore S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 3A Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 181.965 (the "Company"), incorporated pursuant to a deed of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, on 14 November 2013, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 177 on 21 January 2014. The articles of incorporation of the Company have not been amended since then.

The appearing party, representing the whole corporate capital of the Company, requests the notary to record the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder resolves to change the currency of the share capital of the Company from euro (EUR) to pounds sterling (GBP) at the exchange rate quoted by the European Central Bank on 14 November 2013 i.e. one euro (EUR 1.-) being the equivalent of eighty-four pence sterling (GBP 0.84), as rounded up to the nearest penny, and to convert all accounts in the books of the Company from euros into pounds sterling. The share capital is therefore set at ten thousand five hundred pounds sterling (GBP 10,500.-).

Second resolution

The Sole Shareholder resolves to change the nominal value of the shares of the Company from one hundred euros (EUR 100.-) each to one hundred pounds sterling (GBP 100.-) each.

Third resolution

The Sole Shareholder resolves to increase the share capital of the Company by an amount of two thousand pounds sterling (GBP 2,000.-), to bring the share capital of the Company from ten thousand five hundred pounds sterling (GBP 10,500.-) to twelve thousand five hundred pounds sterling (GBP 12,500.-) by a contribution in cash, in order to fully pay up the shares of the Company in their new denomination.

This contribution in cash of two thousand pounds sterling (GBP 2,000.-) is at the free disposition of the Company, as has been proved to the notary by a bank certificate which states it expressly.

Fourth resolution

As a consequence of the preceding resolutions, the Sole Shareholder resolves to restate the share capital of the Company, which is henceforth in the amount of twelve thousand five hundred pounds sterling (GBP 12,500.-), represented by one hundred twenty-five (125) shares, having a nominal value of one hundred pounds sterling (GBP 100.-) each.

Fifth resolution

As a consequence of the preceding resolutions, the Sole Shareholder resolves to amend article 5.1 of the Company's articles of incorporation as follows:

“ **5.1.** The Company's share capital is set at twelve thousand five hundred pounds sterling (GBP 12,500.-), represented by one hundred twenty-five shares with a nominal value of one hundred pounds sterling (GBP 100.-) each.”

Sixth resolution

The Sole Shareholder resolves to amend article 1, article 3, article 16.3, article 23, article 25.4, and article 29 of the Company's articles of incorporation as follows:

“ **Art. 1. Name.** There is hereby established among the subscribers and all those who may become owners of the shares hereafter issued, a company in the form of a société à responsabilité limitée, under the name of "GC Encore S.à r.l." (the "Company") which shall be subject to and governed by the law of 10th August 1915 on commercial companies, as amended (the "Companies Law") as well as by the present articles of association.”

[...]

“ **Art. 3. Purpose.**

3.1 The purpose of the Company shall be the acquisition of ownership interests, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such ownership interests. The Company may in particular acquire by way of subscription, purchase and exchange or in any other manner any stock, shares and securities of whatever nature, including bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents and other intellectual property rights.

3.2 The Company may borrow in any way form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt or other equity securities. The Company may lend funds, including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries, affiliated companies or to any other companies which form part of the same group of companies as the Company. It may also give guarantees and grant security interests in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other companies, which form part of the same group of companies as the Company.

3.3 The Company may further mortgage, pledge, hypothecate, transfer or otherwise encumber all or some of its assets. The Company may generally employ any techniques and utilise any instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit risk, currency fluctuations risk, interest rate fluctuation risk and other risks.

3.4 The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions, which may be or are conducive to the abovementioned paragraphs of this Article.”

[...]

“ **16.3.** The board of managers is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition within the Company’s purpose and the provisions of the Companies Law. All powers not expressly reserved by the Companies Law or by these articles of association to the general meeting of shareholders, fall within the competence of the board of managers.”

[...]

“ **Art. 23. Auditors.** The accounting data related in the annual report of the Company shall be examined by an independent auditor (réviseur d’entreprises) appointed by the board of managers and remunerated by the Company. The independent auditor shall fulfil all duties provided for by the Companies Law.”

[...]

“ **25.4.** The remainder of the annual net profits shall be distributed as dividends to the shareholders in accordance with the Companies law. Distributions may be paid in such currency and at such time and place as the board of managers shall determine from time to time.”

[...]

“ **Art. 29. Governing law.** All matters not governed by these articles of association shall be determined in accordance with the Companies Law.”

Costs and Expenses

The costs, expenses, remuneration or charges of any form whatsoever incumbent to the Company and charged to it by reason of the present deed are assessed to EUR 2,000.-.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing party and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, the said proxyholder of the party appearing signed together with the notary, the present original deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L’an deux mille quatorze, le vingt-deux décembre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

Encore Europe Holdings S.à r.l., un société à responsabilité limitée, constituée et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 560A, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 178.424,

dûment représentée par Monsieur Owen Rowlands, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d’une procuration donnée sous seing privé.

La procuration paraphée ne varietur par le mandataire de la comparante et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l’enregistrement.

Laquelle comparante est l’associé unique (l’«Associé Unique») de GC Encore S.à r.l., une société à responsabilité limitée, constituée et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 3A Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, enregistrée auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 181.965 (ci-après la «Société»), constituée selon un acte de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, le 14 novembre 2013, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 177, le 21 janvier 2014. Les statuts de la Société n’ont pas été modifiés depuis lors.

Laquelle comparante, représentant l’intégralité du capital social de la Société, a requis le notaire instrumentant d’acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L’Associé Unique décide de changer la devise du capital social de la Société de euro (EUR) en livres sterling (GBP) au taux de change relevé par la Banque Centrale Européenne au 14 novembre, c’est-à-dire au taux d’un euro (EUR 1,-) équivalant à quatre-vingt-quatre pence sterling (GBP 0,84), arrondi au penny près, et de convertir tous les comptes dans les livres de la Société d’euro en livres sterling. Le capital social est ainsi fixé à dix mille cinq cents livres sterling (GBP 10.500,-).

Deuxième résolution

L’Associé Unique décide de changer la valeur nominale des parts sociales de la Société de cent euros (EUR 100,-) chacune à cent livres sterling (GBP 100,-) chacune.

Troisième résolution

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de deux mille livres sterling (GBP 2.000,-), afin de monter de son montant actuel de dix mille cinq cents livres sterling (GBP 10.500,-) à douze mille cinq cents livres sterling (GBP 12.500,-) par un apport en numéraire, afin de payer intégralement les parts sociales de la Société dans leur nouvelle dénomination.

Le montant de deux mille livres sterling (GBP 2.000,-) est dès à présent à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné par une attestation bancaire, qui le constate expressément.

Quatrième résolution

Suite aux précédentes résolutions, l'Associé Unique décide de modifier le capital social de la Société, qui est dorénavant d'un montant de douze mille cinq cents livres sterling (GBP 12.500,-), et de réinitialiser le nombre de parts sociales de la Société, qui est désormais de cent vingt-cinq (125) parts sociales ayant une valeur nominale de cent livres sterling (GBP 100,-) chacune.

Cinquième résolution

En conséquence des résolutions précédentes, l'Associé Unique décident de modifier l'article 5.1 des statuts de la Société, dont la formulation sera désormais la suivante:

« **5.1.** Le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cents livres sterling (GBP 12.500,-), représenté par cent vingt-cinq (125) parts sociales ayant une valeur nominale de cent livres sterling (GBP 100,-) chacune.»

Sixième résolution

L'Associé Unique décide de modifier l'article 1, l'article 3, l'article 16.3, l'article 23, l'article 25.4 et l'article 29 des statuts de la Société, dont la formulation sera désormais la suivante:

« **Art. 1^{er} . Nom.** Il est formé entre les souscripteurs et tous ceux qui deviendront propriétaires des parts sociales ci-après créées, une société anonyme sous la dénomination de "GC Encore S.à r.l." (la «Société») qui sera régie par les dispositions de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle qu'elle a été modifiée (la «Loi sur les Sociétés») ainsi que par les présents statuts.»

[...]

« **Art. 3. Object.**

3.1 L'objet de la Société est l'acquisition d'intérêts de propriété, au Grand-duché de Luxembourg ou à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises, sous quelque forme que ce soit ainsi que la gestion de ces intérêts de propriété. La Société peut notamment acquérir par voie de souscription, achat ou échange ou par tout autre moyen toutes valeurs, actions et titres/garanties de quelque nature que ce soit en ce compris les obligations, certificats, certificats de dépôt et tous autres instruments et plus généralement tous titres/garanties, instruments financiers émis par une entité privée ou publique quelle qu'elle soit. La Société peut également participer à la création, le développement et le contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut également investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets et autres droits de propriété intellectuelle.

3.2 La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, par voie de placement privé, à l'émission de créances et obligations et autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances négociables. La Société peut prêter des fonds, y compris ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations à ses filiales, sociétés affiliées et sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société. Elle peut également consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société.

3.3 La Société peut en outre gager, hypothéquer, céder ou de tout autre manière grever tout ou partie de ses actifs. La Société peut en général employer toutes techniques et utiliser tous instruments en relation avec ses investissements en vue de leur gestion optimale, incluant les techniques et instruments en vue de protéger la société contre les risques de crédit, de fluctuation des devises et des taux d'intérêts et autres risques.

3.4 La Société peut exercer toutes activités commerciales, financières ou industrielles qui peuvent être ou qui sont conformes aux paragraphes mentionnés ci-dessus dans cet Article.»

[...]

« **16.3.** Le conseil de gérance est investi des pouvoirs les plus larges pour passer tous actes d'administration et de disposition dans les limites de l'objet social de la Société et des dispositions de la Loi sur les Sociétés. Tous pouvoirs que la Loi sur les Sociétés ou les présents statuts ne réservent pas expressément à l'assemblée générale des associés sont de la compétence du conseil de gérance.»

[...]

« **Art. 23. Auditeurs.** Les informations comptables liées au rapport annuel de la Société seront examinées par un réviseur d'entreprises nommé par le conseil de gérance et rémunéré par la Société. Le réviseur d'entreprises accomplira toutes les fonctions qui lui sont attribuées par la Loi sur les Sociétés.»

[...]

« **25.4.** Le surplus des profits annuels nets sera distribué comme dividendes aux associés conformément à la Loi sur les Sociétés. Les distributions seront payées dans la devise et aux moments et lieu que le conseil de gérance déterminera périodiquement.»

[...]

« **Art. 29. Loi applicable.** Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les parties se réfèrent aux dispositions de la Loi sur les Sociétés.»

Frais et dépenses

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge en raison des présentes, sont estimés à EUR 2.000,-

Dont acte, passé à Luxembourg, les jours, mois et an figurant en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais constate que sur demande de la comparante le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande de la même comparante et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, le texte anglais fait foi.

Après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, connu du notaire instrumentaire par nom, prénom, état et demeure, le mandataire des comparantes a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: O. ROWLANDS et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C. 1, le 2 janvier 2015. Relation: 1LAC/2015/28. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): I. THILL.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 23 février 2015.

Référence de publication: 2015035059/210.

(150039013) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2015.

IAM Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains.

R.C.S. Luxembourg B 35.510.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015035125/10.

(150039751) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2015.

Winsway Coking Coal Holdings, Société à responsabilité limitée.

Capital social: CAD 20.000,00.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 165.044.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions écrites prises par l'associé unique de la Société en date du 2 février 2015 que:

- La démission, avec effet au 1^{er} janvier 2015, de Monsieur Yasuhisa YAMAMOTO, gérant de catégorie B de la Société a été acceptée;

- La personne suivante a été nommée gérant de type B de la Société, avec effet au 1^{er} janvier 2015 et ce pour une durée indéterminée:

* Monsieur Andreas WERNER, né le 3 décembre 1958 à Viennes, Autriche, résidant professionnellement au Winsway Coking Coal Holdings Ltd, Suite 4602A, Cheung Kong Center, 2 Queens Road Central, Hong Kong (République populaire de Chine).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 février 2015.

Référence de publication: 2015034779/19.

(150038465) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2015.
